LES APÉROS RÉPUBLICAINS : À BOIRE ET À MANGER P. 16

L'ACTION FRANÇAISE 2000

« Tout ce qui est national est nôtre »

3 € I N° 2801 I 64e année I Du 16 au 30 septembre 2010 I Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois I www.actionfrancaise.net

L'Histoire de France au Musée

Ça y est, Nicolas Sarkozy a tranché. Le fait du prince élu ! Il aura son musée comme Mitterrand et Chirac. La Maison d'Histoire de France tant convoitée a trouvé sa place. Pas en province mais au cœur de Paris, dans le Marais. Puisqu'on déménage les Archives nationales à l'extérieur de la capitale en Seine-Saint-Denis, les hôtels de Soubise et de Rohan, quadrilatère de trois hectares, vont demeurer vacants. À la fin de l'année 2011, il y sera donc installé un musée d'histoire de France. Fontainebleau et Vincennes avaient longtemps été pressentis. L'imprégnation monarchique de ces monuments a eu en fin de compte un caractère dissuasif. On peut regretter ce choix qui, une fois de plus, concentre et mise tout sur Paris. Le maire de Vincennes, Laurens Lafon a déclaré : « *Ce beau projet aurait pu être la première pierre d'un grand Paris hors de Paris.... Quelle occasion manquée !* » Tandis que l'on sacrifie à la marotte présidentielle - laissez quelque chose derrière soi -, que l'on prépare des bornes multimédias comme animation phare du futur "espace muséographique", on abandonne dans le même temps l'enseignement de l'histoire en terminale scientifique. Gagne-t-on au change ? ❑

Marc Savina

Page 3

RETRAITES : L'affaire des salariés

❑ COMMUNISME

Le dernier sanctuaire

Tandis que Fidel Castro sombre dans l'autocritique, le PCF maintient sa fête de *L'Huma*, mais le dernier sanctuaire communiste n'est pas là où on croit.

Coup de tonnerre ce vendredi 10 septembre : Fidel Castro ne croit plus au communisme ! *Le Figaro* du jour cite des propos tenus dans le magazine américain *The Atlantic* par le "Lider Maximo", l'un des tout derniers dinosaures du parti stalinien : « *Le modèle cubain ne marche même plus pour nous.* » Et le révolutionnaire aujourd'hui âgé de quatre-vingt-quatre ans de se lancer dans une vraie autocritique, regrettant notamment son rôle en 1962 dans l'affaire des missiles et la grave crise internationale qui s'ensuivit : « *Cela ne valait vraiment pas la peine.* »

Le lendemain et le surlendemain, le Parti communiste dit français a quand même tenu à La Courneuve sa rituelle fête de *L'Huma*, où quelques morts-vivants se persuadant eux-mêmes qu'ils ont encore la "foi", groupés autour de leur nouveau secrétaire général Pierre Laurent, ont reçu des vedettes politiques, du PS (Harlem Désir, Benoît Hamon, Claude Bartolone) au Front de gauche (Jean-Luc Mélenchon), du NPA de Besancenot à Lutte ouvrière d'Arlette Laguiller en passant par les Verts - l'image édifiante de la "gauche plurielle" ! - ainsi que des stars de la chanson comme Jacques Dutronc, avant d'annoncer qu'ils déclaraient à M. Sarkozy une « *guerre citoyenne et pacifique* ». On était plus terrifiant au temps de Georges Marchais... À noter que cette année M. Frédéric Mitterrand a sagement préféré ne pas venir offrir sa tête pour un jeu de massacre...

Morceau de Soviétie

Ces vestiges folkloriques de l'ère communiste feraient plutôt rire s'il n'y avait en France un morceau de Soviétie où l'on n'a toujours pas compris que le vent a tourné et où, avec ou sans les communistes, même et surtout avec la soi-disant droite, on garde jalousement depuis 1947 le plan totalitaire Langevin Wallon pour l'éducation nationale qui donne à l'État la charge exclusive « *de l'enseignement à tous les niveaux et sous tous les aspects* ». La pesante machine bureaucratique ainsi engendrée a souvent été comparée à l'Armée rouge. Ainsi pouvons-nous dire que le communisme aujourd'hui n'est plus à Moscou ni à Cuba ni même vraiment à La Courneuve, mais en plein Paris rue de Grenelle et qu'il se maintient solidement même entre des mains "bien-pensantes"... ■

Michel Fromentoux

M 01093 - 2801 - F: 3,00 €

■ RELIGION

Béatification du cardinal John Henry Newman :

Benoît XVI chez les anglicans

PAGE 7

■ EUROPE

La Belgique menacée d'éclatement :

Un royaume dans l'impasse

PAGE 7

■ DÉFENSE

Coopération franco-britannique :

Vers une nouvelle Entente cordiale ?

PAGE 8

❑ FINANCE

Nervosité sur les marchés

Les esprits s'échauffent à nouveau. Et pas seulement "dans la rue". L'effervescence gagne également les acteurs économiques et les milieux financiers pourtant réputés pour être peuplés de monstres au sang froid.

L'alerte a été donnée par le *Wall Street Journal* qui, au terme d'une enquête, a émis des doutes sur la fiabilité des tests de résistance auxquels ont été soumises, en juillet, quatre-vingt-onze grandes banques d'Europe. Ce *stress test* a été mené par le Comité européen des contrôleurs bancaires (CECB) en collaboration avec la Banque centrale européenne et la Commission de Bruxelles. Il s'agissait, en principe, d'évaluer la résistance d'un secteur fragilisé par la crise des *subprimes* et le sauvetage problématique de la Grèce. Une évaluation à première vue satisfaisante puisque sur les quatre-vingt-onze banques contrôlées, seules sept ont été recalées.

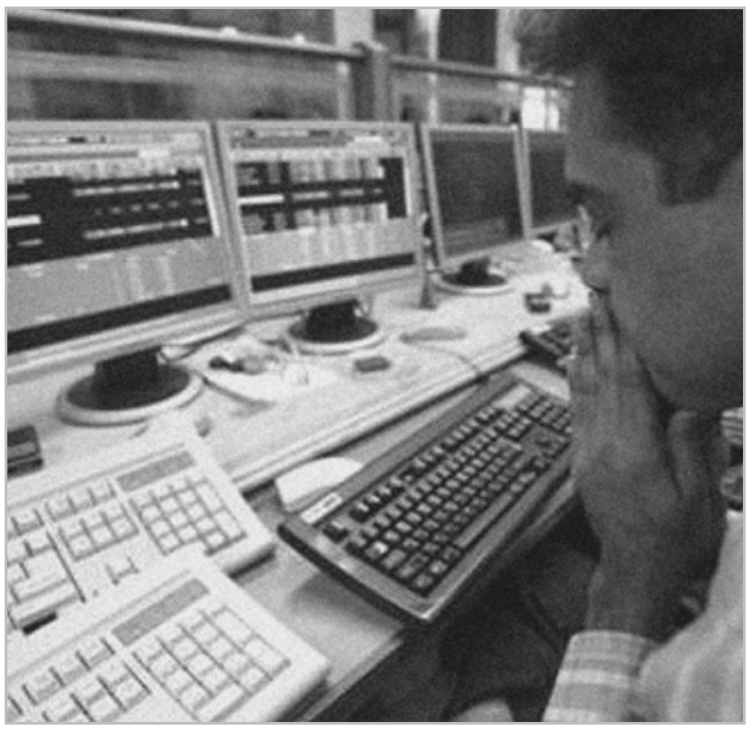

Suspicion sur les tests de résistance

Or, selon le quotidien américain des milieux d'affaires, les contrôleurs auraient fait preuve de complaisance ou de négligence, notamment en sous-estimant les risques liés à certaines dettes souveraines. Parmi les établissements qui auraient bénéficié d'un traitement allégé, sinon de faveur, figureraient la Barclays Bank et le Crédit agricole, ainsi que des banques régionales allemandes. Cette information, qui a provoqué la semaine dernière une baisse des titres bancaires sur les places européennes et à New York, corrobore un rapport alarmiste de la Banque d'Angleterre dont nous avions fait état en juillet dernier (n° 2798). Ce qui signifie que, pour nombre d'analystes financiers, il y a toujours du souci à se faire quant à la capacité des grandes banques à rembourser ou refinancer une montagne de dettes estimée à quelque 5 000 milliards de dollars. Et il ne faut pas compter sur les agences de notation, critiquées mais écoutées, pour ramener la sérénité.

C'est dans ce climat de suspicion que, dimanche dernier à Bâle, les gouverneurs des banques centrales et le président de la BCE, Jean-Claude Trichet, ont adopté de nouvelles règles prudentielles visant à l'augmentation des fonds propres des établissements bancaires. Dans les huit ans à venir, le ratio de solvabilité bancaire devra être porté de 2%, son niveau actuel, à 7%.

Supervision financière

De leur côté, les gouvernements des pays membres de l'Union européenne restent sur leurs gardes, quitte à abandonner un peu plus de leur souveraineté. Réunis à Bruxelles, les ministres des finances de l'UE, Christine Lagarde représentant la France, ont approuvé le principe d'un renforcement de la supervision financière. Ce projet de réforme prévoit notamment la mise en place de trois nouvelles autorités supranationales chargées de surveiller les banques, les compagnies d'assurance et les marchés. Ces "authorities" auront leur mot à dire dans le contrôle du secteur financier. Mais l'étendue de leurs prérogatives n'est pas encore précisée, car le Royaume-Uni, inquiet de voir des organismes européens empiéter sur la City de Londres, mène un travail de sape pour en limiter l'impact.

Les Britanniques et les Suédois se sont par ailleurs opposés avec succès à l'adoption d'un projet de taxe sur les transactions financières – sorte de taxe Tobin –, l'estimant irréaliste et de nature à provoquer une fuite des capitaux si une telle mesure n'est pas appliquée partout dans le monde. Les États-Unis et la Chine y sont notoirement hostiles.

Le traumatisme de la dette grecque n'en est pas moins prégnant dans l'Union européenne. C'est pourquoi les Vingt-Sept ont finalement accepté de soumettre leurs budgets respectifs à leurs partenaires en avril de chaque année, avant le vote par les parlements nationaux. Certes, il ne s'agira que de recueillir les appréciations ou conseils des pays partenaires, mais il n'empêche, ce type de contrôle, humiliant, réduit à peu de chose la marge régalienne de l'État, déjà bien entamée par l'abandon de la monnaie nationale.

Or l'euro n'a pas tenu toutes ses promesses, c'est le moins qu'on puisse dire. La monnaie européenne est même devenue un des paramètres de l'inquiétude ambiante. En effet, la baisse du cours de l'euro enregistrée depuis quelques mois – une tendance lourde malgré quelques rebonds passagers –, cette baisse résulte pour une grande part des interrogations que soulève l'endettement réel des établissements bancaires européens, et par voie de conséquence l'endettement des États de la zone euro.

Folie obligataire

Indépendamment de la Grèce, qui vit sous perfusion, le spectre du défaut de paiement plane aujourd'hui sur l'Irlande, tandis que la situation de l'Espagne et du Portugal reste problématique. Pour autant, la solidarité des pays de l'Euroland est loin d'être exemplaire ; en témoigne le refus de la Slovaquie de continuer à participer au sauvetage de la Grèce. Quant à l'Allemagne, forte de ses bons indices économiques, elle s'oppose toujours à l'émission d'"eurobonds" pour financer de grands travaux d'infrastructures, une idée reprise récemment par José Manuel Barroso.

À en croire le ministre italien de l'économie Giulio Tremonti, la crise serait toujours en « *terra incognita* ». Ce genre d'incertitude rend nerveux les marchés. On vient encore de le constater sur le marché des obligations. Il y a quelques jours, le président de l'Autorité des marchés financiers, Jean-Pierre Jouyet, est allé jusqu'à évoquer un risque de « *bulle obligataire* », en raison du comportement paradoxal des investisseurs qui s'emballaient pour les titres d'État au moment où se posait – et se pose encore – la question de la solvabilité des États. La finance est rarement raisonnable. ■

Guy C. Menusier

Filière nucléaire

Le président de la République a réaffirmé sa volonté de consolider la filière nucléaire française à l'occasion d'un déplacement le 3 septembre à Montbard (Côte-d'Or), où il a visité l'usine Valinox nucléaire, filiale du groupe Vallourec, qui produit des tubes pour les générateurs de vapeur des centrales nucléaires.

« *Leader mondial dans sa spécialité, Vallourec démontre chaque jour* », aux yeux de l'Élysée, « *que l'on peut produire en France et être compétitif, en s'appuyant sur les compétences uniques des ouvriers, techniciens et ingénieurs français et en investissant dans l'outil de production. Vallourec démontre également que le déploiement à l'international n'est pas antinomique du maintien d'une base française forte.* »

200 000 emplois dépendraient de la filière nucléaire, dont les perspectives à moyen terme se dessineraient essentiellement à l'étranger, étant donné la durée de vie des centrales nationales. Or, la forte progression de la demande d'énergie nucléaire « *se traduira probablement par la mise en chantier d'environ 250 nouvelles centrales d'ici vingt ans* », selon les estimations retenues par François Roussely dans son rapport remis au chef de l'État. Hélas, « *longtemps reconnue comme un modèle dans le secteur des technologies du nucléaire civil, la France voit son image se dégrader. La crédibilité à la fois du modèle EPR et de la capacité de l'industrie nucléaire française à réussir de nouvelles constructions de centrales ont été sérieusement ébranlées par les difficultés rencontrées sur le chantier finlandais d'Olkiluoto et sur celui de la troisième tranche de Flamanville. Parallèlement, alors que la disponibilité moyenne mondiale des centrales nucléaires* [...] *a significativement augmenté au cours des quinze dernières années, la disponibilité des centrales nucléaires françaises diminue fortement depuis quelques années.* » Le manque de coordination des principaux acteurs, la concentration de l'offre sur un réacteur complexe, l'insuffisance des ressources humaines et des capacités de financement sont autant de faiblesses affectant la filière française.

Entre autres réponses, l'Élysée a mis en exergue la réalisation d'un deuxième EPR à Penly, la relance des investissements sur le parc en service d'EDF, le financement par le Grand emprunt de réacteurs de recherche et du démonstrateur de réacteur de quatrième génération. En outre, Nicolas Sarkozy avait annoncé le 27 juillet un accord de partenariat stratégique prévoyant une prise de participation d'EDF dans le capital d'Areva, dont l'augmentation pourrait atteindre 15 % d'ici la fin de l'année. C'était « *une nécessité impérieuse* » selon l'expression de François Roussely. ■

» PLAGIAT

« ***Nicolas Sarkozy est-il dangereux ?*** » Hervé Algalarrondo s'interroge dans le *Nouvel Observateur* (09/09/2010), reprochant au président de la République de lier immigration et délinquance, ou de prononcer des discours au « *ton guerrier* ». Au passage, il signale la reprise par Brice Hortefeux, le 30 août dernier, d'une expression déjà rencontrée sous la plume de Charles Maurras en 1912, selon laquelle la France « *n'est pas un terrain vague* ».

» TAILLE BASSE

La presse française n'est pas la seule à se déchaîner contre le chef de l'État. *The Economist* a consacré sa une du 10 septembre à « *l'incroyable président qui rétrécit* ». On y voit Carla Bruni suivie par un bicorne napoléonien mû par les jambes d'un lilliputien. « *Un peu plus de trois ans après le début de son mandat* [...]*, Nicolas Sarkozy semble être l'ombre du réformateur qu'il a été sur les questions sociales* », déplore l'hebdomadaire britannique, selon lequel « *un leader plus courageux aurait repoussé encore plus loin l'âge légal de la retraite* » (*Le Monde*, 09/09/2010).

» ALTERNATIVE

Vilipendé pour sa mainmise sur les données personnelles, Facebook sera bientôt concurrencé par Diaspora, un réseau social s'appuyant enfin sur un code source public et un stockage décentralisé des informations.

L'ACTION FRANÇAISE 2000

10 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63
www.actionfrancaise.net
redaction@actionfrancaise.net
secretariat@actionfrancaise.net
abonnements@actionfrancaise.net
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujo (†)
Directeur de la publication : M.G. Pujo
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost

Politique française : Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin, Antoine Goursky, Stéphane Piolenc, Marc Savina
Société : Stéphane Blanchonnet, Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux
Europe : Charles-Henri Brignac, Grégoire Dubost, Guy C. Menusier
Monde : Philippe Maine, Pascal Nari
Histoire : Michel Fromentoux, Yves Lenormand, René Pillorget, Frédéric Winkler
Culture : Anne Bernet, Monique Beaumont, Charles-Henri Brignac, Alain Waelkens
Chroniques : Jean-Baptiste Morvan
Combat des idées : Stéphane Blanchonnet
Abonnements, publicité, promotion : Monique Lainé

❑ RETRAITES

C'est l'affaire des salariés

La réforme des retraites présentée par le gouvernement pare au plus pressé, sans apporter aucune garantie structurelle à long terme. Prisonnière de ses vices, la République préfère entretenir la perfusion de l'État providence.

L'Assemblée nationale poursuit l'examen du projet de loi portant réforme des retraites, dont elle a adopté vendredi la mesure phare, le relèvement de deux ans de l'âge légal de départ à la retraite. « *Travailler un peu plus longtemps* », c'est, aux yeux du président de la République, « *la voie la plus raisonnable, celle que tous les autres pays ont choisie et celle que le gouvernement a retenue car nous vivons plus longtemps : depuis 1950, nous avons gagné quinze ans d'espérance de vie* ».

Un coup politicien

Nicolas Sarkozy a donc changé d'avis, comme le rappelait *Libération* le 26 mai, vidéos à l'appui. La conséquence d'un sens des responsabilités plus affuté que par le passé ? « *Le devoir du chef de l'État n'est pas d'ignorer les difficultés ou de laisser à ses successeurs le soin de les régler* », a-t-il déclaré le 8 septembre. « *C'est au contraire de regarder la situation en face et d'y apporter des réponses durables et justes.* » Dans le costume du président, cependant, c'est toujours un politicien qui sévit. Lequel semble bien décidé à se repositionner à droite dans la perspective de 2012 – le "coup" des Roms en témoigne.

Cet animal politique aurait-il, une fois de plus, manœuvré la gauche à sa guise ? En s'attaquant au vestige mitterrandien des "soixante ans", il a « *clivé* » le paysage politique, selon l'expression d'Henry de Lesquen (*Radio Courtoisie*, 13/09/2010), suscitant des protestations qui lui assureront peut-être, par réaction, la fidélité de son électorat. Une démarche à l'opposé de celle qui prévalut en Suède, où la recherche d'un consensus avait présidé, des années durant, à la réforme des retraites. Alors que des milliers personnes venaient de défiler dans les rues, le président n'a pas manqué de souligner « *le bon fonctionnement* » du "service minimum" dans les transports, saluant par ailleurs des organisations syndicales qui « *sont dans leur rôle lorsqu'elles appellent à des manifestations ou à des grèves* ». La Crise nourrissant la résignation, la partie semble jouée d'avance, suivant des règles dictées par les marchés financiers.

Le poids de la dette

« *À l'heure où une pension sur dix est financée par de la dette, nous devons assurer aux Français que leurs retraites et celles de leurs enfants seront payées* », a prévenu le chef de l'État. Ce faisant, bien qu'on le dise peu porté sur la "rigueur", il entend vraisemblablement rassurer les investisseurs quant à la capacité de la France à assainir ses finances publiques. Et donc la prémunir d'un renchérissement du coût de la dette, dont le service représente d'ores et déjà une charge écrasante – le deuxième poste budgétaire de l'État !

Aussi le gouvernement se devait-il de parer au plus pressé. Hélas, il s'en est contenté : bien qu'il nous promette le retour à l'équilibre des régimes de retraite en 2018, son projet de loi ne présente aucune garantie structurelle. Jugeant la réforme « *injuste et inadaptée* », le mouvement d'Action française a d'ailleurs manifesté quelque solidarité à l'égard des protestations syndicales... Versant dans un autre registre – différent mais complémentaire ! –, Alain Madelin a dénoncé « *une hérésie sociale et économique* », déplorant que soient mélangées fiscalité et retraites (*BFM*, 07/09/2010). Soucieux de se racheter une apparence de conscience sociale, le gouvernement s'est vanté d'inclure dans son bricolage, entre autres mesures, la hausse d'un point de la tranche la plus élevée de l'impôt sur le revenu (41 % au lieu de 40 aujourd'hui) – sans prise en compte dans le calcul du bouclier fiscal, décidément bien fragile. Par ce biais, il maintient les partenaires sociaux sous la tutelle de l'État. Or seule l'implication des bénéficiaires dans la gestion de leurs propres retraites permettrait d'en assurer la pérennité.

Une retraite à la carte

L'ancien ministre de l'Économie prône la retraite par points, un système plus simple et plus équitable – « *à cotisations égales, retraites égales* » –, mais aussi plus responsabilisant. Le député MPF Dominique Souchet s'en est fait l'avocat devant l'Assemblée nationale, soulignant qu'il permettrait « *à chacun de choisir en toute connaissance de cause la date de son départ et le montant de la pension qu'il percevra en fonction de la date retenue* » (*Le Salon Beige*, 08/09/2010). Telle est la possibilité offerte aux Suédois, qui peuvent partir à la retraite entre soixante et un et soixante-sept ans. « *Il n'y a pas de durée de cotisation minimale. Les citoyens de ce pays disposent d'un compte virtuel où ils accumulent des points au long de* [leur] *carrière. Les Suédois reçoivent annuellement une lettre qui leur indique le montant de leur pension. Celui-ci est calculé en fonction de l'espérance de vie, de la croissance économique et du respect de l'équilibre financier du système. Les Suédois peuvent partir avant, mais leur retraite sera alors moins importante.* » (*Euractiv* 07/09/2010)

Un État diététicien

Loin de s'inspirer d'un tel modèle, le président et son gouvernement ont donc choisi d'entretenir la perfusion de l'État providence. Pour preuve, Matignon a délibérément communiqué, le 2 septembre, sur l'extension aux collèges et lycées de l'opération "Un fruit pour la récré". Peut-être cette initiative répond-elle à un enjeu de santé publique, mais elle témoigne de la dispersion de l'action publique et de de l'inclination de la République à prendre chaque citoyen par la main, avec les conséquences que l'ont sait : la fabrication des allumettes ininflammables raillées jadis par Maurras, ou l'ouverture des universités à des bacheliers illettrés. ■

Grégoire Dubost

[1] À la différence du système français par annuités, un système par points prend en compte l'intégralité de la carrière du futur retraité, et non un nombre réduit d'années de cotisation. L'avenir s'en trouve plus prévisible, et les biais introduits par des augmentations de salaires tardives éliminés pour le calcul des pensions.

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'AF

Nous avons besoin de tous

❑ Nous vous demandons beaucoup d'efforts depuis quelques semaines : vous avez été nombreux à répondre généreusement et nous sommes touchés d'un tel attachement au journal, venant souvent de plus humbles d'entre vous. Néanmoins nous ne sommes sortis pas complètement de nos angoisses. L'avenir du journal est toujours menacé, car nous avons encore besoin de **4 000 euros** pour rattraper le retard que nous avons pris pour le règlement de nos dettes.

N'écoutez pas les prophètes de malheur ; nous nous efforçons de recruter de nouveaux rédacteurs et d'améliorer le journal, pour répondre à vos attentes. Un éminent professeur de philosophie qui nous lit attentivement me disait cet été qu'il ne trouve que dans *L'AF 2000* une réflexion réaliste, une analyse lucide et sans préjugé des faits, et la démonstration évidente que tout espoir de salut par le jeu de partis mène à l'illusion. Cela, nous sommes sûrs d'être en effet les seuls à avoir la liberté entière de le dire dans l'intérêt de la France seule et dans la ligne de Maurras, de Maurice et de Pierre Pujo.

Ne vous lassez donc pas de nous aider à continuer. Que ceux qui n'ont pas encore répondu se rattrapent dans tarder.

Pour la France d'avance merci.

Michel Fromentoux

Liste n° 12

Virements réguliers : Jean-Michel de Love, 7,62 ; Vincent Claret-Tournier, 15 ; Raymond Sultra, 17,78 ; Mme Bellegarde, 20 ;

« *Pour que la France vive* », Jacques Capillon, 15,24 ; Roger Beaudeloche, 20 ; Thierry Defosse, « *réponse à l'appel* », 25 ; « *Pour aider l'Action française* », Mlle Jocelyne Paraire, 40 ; Robert Legrand, 50 ; Mlle Éliane Dol, 50 ; Laurent Fourneret, 50 ; Charles Horrent « *Suite à l'appel de Michel Fromentoux, pour tranquilliser ma conscience royaliste* », Charles Horrent 50 ; Bruno Revel, 100 ; Jackie David, 100 ; Mme Colette Castamagna, 100 ; « *Bon courage* », Jean-Pierre Lamy, 100 ; Mme Blanpain de Saint Mars, 300 ; Bernard Roussy, 500.

Total de cette liste : 1 560,64 €
Listes précédentes : 10 864,02 €

Total : 12 424,66 €

✓ Merci d'établir vos chèques à l'ordre de Mme Geneviève Castelluccio et de les envoyer à : *L'Action Française 2000*, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

❑ RENTRÉE SCOLAIRE

Une fatalité sans illusions

Quel rêveur disait, au temps des grands chantres de la laïcité, qu'ouvrir une école c'est fermer une prison ? Les "sauvageons" souffrent moins du manque de moyens financiers que des carences de l'autorité.

La rentrée scolaire de 12 millions d'élèves est de moins en moins un événement. Les familles la vivent surtout comme une fatalité et ne se font plus d'illusions. On n'a guère entendu M. Luc Chatel, ministre de l'Éducation nationale... Ni lui ni les parents ne peuvent dire si ces petits bambins retenant mal leurs larmes en s'arrachant aux bras de leur maman, sauront, dix ou quinze ans plus tard, lire, écrire et compter couramment et s'il connaîtront Clovis et Louis XIV ou la date de la bataille de Bouvines... Assurément ils auront entendu parler de 1789, et ils croiront savoir quelque chose...

Des classes saccagées

Déjà on a vu à la veille de la rentrée dernière le peu de respect qu'ils manifestent pour leur établissement dès leur plus jeune âge : près de Brest, des garçons de quatorze et quinze ans ont, dans deux écoles, jeté de la peinture et de la colle sur les livres et saccagé plusieurs classes ; à Marseille, c'est maintenant une habitude, ils ont six et onze ans, et sont du quartier du bâtiment qu'ils dévastent. Quel rêveur disait, au temps des grands chantres de la laïcité, qu'ouvrir une école c'est fermer une prison ?
En cette rentrée, on peut bien sûr s'inquiéter par exemple de la réforme de la classe de seconde, avec de problématiques enseignements à la carte et des heures tout aussi problématiques d'accompagnement, de remise à niveau et d'orientation.

Le vrai drame de l'école

À remarquer encore que 15 000 professeurs stagiaires se retrouvent pour la première fois devant plusieurs classes sans aucune expérience. C'est évidemment angoissant, surtout là où ils ont affaire à des "sauvageons", mais faut-il regretter l'ancienne formule des IUFM qui ne les préparait pas réellement à exercer l'autorité et qui, sous prétexte de pédagogie, les habituait souvent à suivre les élèves plutôt qu'à les instruire ?
On peut toutefois se demander si cette école possède les moyens de se faire respecter, alors qu'avant même la rentrée les professeurs ont annoncé qu'ils se mettraient en grève sans tarder. Quel exemple du sens du devoir donnent-ils ? Tous les prétextes sont bons pour un arrêt de travail. Par exemple le fait qu'il y a cette année 16 000 professeurs de moins, alors que l'on a déjà supprimé 33 400 postes ces dernières années. Ils réclament alors toujours plus d'argent – un argent que les syndicats gèrent en partie eux-mêmes... -, mais la vérité est celle qu'exprime le blog de SOS Éducation : « *Nos collèges et nos lycées manquent avant tout de moyens réglementaires pour faire respecter la discipline dans les classes d'une part, et d'autre part de concentration des élèves sur le travail à fournir et les efforts à produire pour réussir. Se centrer sur ces valeurs fondamentales, voilà un programme de base pour nos gouvernants et nos écoles pour la réussite de tous les élèves dans les années à venir. Il n'est besoin d'aucune grève pour l'appliquer mais de courage à tous les niveaux de la hiérarchie : du ministre aux professeurs en passant par les chefs d'établissements, les recteurs et les inspecteurs.* »

Absentéisme

Même constat à propos de l'absentéisme de 7 % des élèves que l'on a relevé l'an dernier. Il apparaît selon l'Union nationale des associations familiales que ces jeunes critiquent avant tout « *le laxisme* » des établissements qui ne les sanctionnent même pas et qui n'avertissent pas leurs parents de leur absence, Or ils disent attendre du personnel enseignant « *qu'il les aide à lutter contre leur propre laisser aller* ». Commentaire de Jeanne Smits dans *Présent* du 3 septembre : « *Mais oui, la crise de l'autorité fait souffrir les adolescents qui ont l'impression de ne compter pour personne.* » Il est en effet grand temps de mettre fin à l'angélisme qui fait oublier que l'exercice d'une autorité ferme est une forme de charité. ■

Michel Fromentoux

Tapie rebondit

Nouveau rebondissement dans le feuilleton Bernard Tapie qui ne fait plus rire grand'monde. D'après les calculs du *Canard Enchaîné*, le tortueux personnage toucherait des indemnités à hauteur de 210 millions d'euros de la part de l'État dans l'affaire de la vente du groupe Adidas. Pourtant, en 2008, le ministre de l'Économie et des Finances, Christine Lagarde, assurait que Bernard Tapie ne toucherait qu'entre 20 et 50 millions d'euros... Bizarre !
En fait, notre homme d'"affaires" se plaignait d'avoir été floué d'une plus-value réalisée par la banque lors de la vente en 1993 du groupe sportif dont il était le propriétaire depuis 1990. Un tribunal arbitral avait alors condamné le Consortium de réalisation (CDR), la structure publique chargée de liquider le passif du Crédit lyonnais, à verser une indemnité de 285 millions d'euros aux liquidateurs du Groupe Bernard Tapie.

En toute légalité

Aujourd'hui, compte tenu des intérêts de retard et du retrait des frais de dossier et de procédure, il empocherait donc la coquette somme révélée par le *Canard Enchaîné*. Tout cela, nous dit-on, est parfaitement légal. Selon Christine Lagarde, M. Tapie « *continuera à faire l'objet d'un traitement fiscal de droit commun sans exception, sans privilège* ». On voudrait bien la croire, et aussi lui-même quand il clame innocemment : « *Je n'ai pas à m'excuser de l'argent qui m'est rendu. Il ne manquerait plus que ça.* »
N'empêche que ce roublard dont le visage ne respire point l'ingénuité a toujours trouvé le moyen d'être bien avec les gens en place, M. Mitterrand autrefois, M. Sarkozy aujourd'hui. De là à penser que ceci explique cela, il n'y a qu'un pas que les contribuables français, à qui l'on va prendre ces 210 millions d'euros, franchiront aisément... ■ **M.F.**

Le préservatif objet de culte...

Nous avions en 2008 blâmé l'initiative aussi saugrenue que malséante du maire communiste de Taverny (Val-d'Oise) qui, avec la complicité silencieuse de l'opposition de "droite", avait enfilé un préservatif géant de onze mètres de haut sur un obélisque à l'entrée de la ville pour marquer la journée mondiale de lutte contre le Sida. Cela avait coûté 9 000 euros aux contribuables. Nous nous souvenons qu'un jeune conseiller municipal, Alexandre Simonnot (FN) n'avait pu tolérer cette exhibition en pleine rue, véritable « *obscénité publique, attentat à la pudeur, outrage aux bonnes mœurs et objet de scandale notamment pour les jeunes enfants* ». Alors il avait percé d'un coup de clef ce montage immonde en latex. Très chatouilleux, le maire avait hurlé au préjudice matériel et moral (!) et avait fait condamner son collègue par le tribunal de Pontoise. Comme si le préservatif était un objet de culte.
M. Simonnot ne s'en tint pas là. Mais voici que la cour d'appel de Versailles vient, non seulement de confirmer le jugement, mais de le condamner à payer 10 000 euros d'amendes ! Ulcéré par ce verdict qui offense la pudeur et la morale publique, il n'en maintient pas moins sa position : « *Malgré cette parodie de justice, déclare-t-il, je m'estime totalement innocent, et si, par malheur, la municipalité de Taverny réitérait une telle provocation, qu'elle sache que je reviendrai et recommencerai mon action.* »
Pour avoir voulu sauvegarder la salubrité publique de sa ville et l'argent des contribuables, ce conseiller municipal paye ainsi un lourd tribut. Que son exemple puisse servir à tous ceux qui entendent ne pas livrer les rues de nos villes aux fantaisies des obsédés sexuels ! ■ **M.F.**

L'archevêque et les Roms

Nous avons évoqué dans notre précédent numéro la frénésie anti-Roms qui s'est emparée du président Sarkozy et nous avons montré qu'il s'agissait pour lui d'instrumentaliser ceux-ci afin de camoufler le problème essentiel de l'immigration. Le débat qui est depuis lors engagé a suscité des excès de la part d'hommes d'Église qui n'ont pas toujours eu la même discrétion que le pape Benoît XVI. Par exemple Mgr Le Gall, archevêque de Toulouse, à qui M. Bernard Carayon, député du Tarn, a dû écrire dans une lettre ouverte, le 28 août :

Vous assimilez le sort des Roms à celui des juifs : l'opinion publique assimilera le gouvernement et les fonctionnaires de l'Etat à une organisation nazie. C'est inacceptable. D'autant que, ce faisant, vous contribuez à une effroyable banalisation des martyrs de la Shoah. [....]
Nulle part ici de milice, d'élu imposé par le pouvoir, ni de risque pour votre vie.
Parlons plutôt des Roms avec sérénité et sans démagogie.
Observons ensemble qu'ils ont choisi de s'exclure de la vie sociale de leur propre pays, la Roumanie. Condamnez-vous ce pays qui s'accommode de ce mode d'existence quand il n'organise par leur exil ?
Condamnez-vous l'hypocrisie des institutions [européennes] qui se dérobent à leurs responsabilités et les transfèrent, ensuite, tout en les critiquant vers les États membres ?
N'avez-vous pas entendu parler de ceux qui, parmi les Roms, s'attaquent aux plus vulnérables de notre population, personnes âgées ou handicapées, ceux qui dissimulent leur identité pour se soustraire à nos procédures administratives ou aux sanctions d'une autorité judiciaire indépendante, ceux qui refusent de s'intégrer à la société [...] ? Encouragez-vous ceux des Roms qui quittent notre pays, aidés d'une "prime au retour", à revenir clandestinement en France ?
Monseigneur, c'est aussi l'argent des pauvres qui est ainsi détourné : cela vous laisse-t-il indifférent ? [...]
Le courage serait aussi pour vous de parler des chrétiens d'Orient et d'Asie que l'on massacre dans le silence des bonnes âmes. Le courage, serait de dénoncer les gouvernements qui, au nom de l'Islam, rasent les cimetières chrétiens et jusqu'au souvenir de leurs pauvres âmes... ❑

❑ SOCIÉTÉ

L'armée à contre-emploi

Ségolène Royal propose à nouveau de confier aux militaires l'encadrement des jeunes délinquants. N'en déplaise aux soixante-huitards, peut-être faudrait-il d'abord s'en remettre aux parents.

L'élection présidentielle approche à grands pas, et plus encore les primaires au Parti socialiste pour désigner le candidat. Les paricipants à ce sempiternel jeu de la république commencent à avancer leurs pions et à nous ressortir leurs bonnes vieilles idées qui peuvent toujours faire recette. Jamais en reste, Ségolène Royal nous ressort sa petite lubie : l'encadrement militaire pour les jeunes délinquants.

Mémoire courte

Dans une lettre du 31 août adressée au ministre de la Défense, elle propose que le 519e régiment du Train basé à La Rochelle, dont la fermeture est programmée, serve à « *l'expérimentation* » d'un tel dispositif, ce qui permettrait de « *valoriser le savoir-faire d'encadrement des militaires* ». Le ministre, également candidat, mais à droite, estime, quant à lui, que ce « *n'est pas le boulot des militaires* [...] *d'encadrer la délinquance* » et qu'il y a « *d'autres services de l'État pour cela* » ! La candidate pouvait alors reprocher au gouvernement de refuser une « *proposition concrète et efficace* » (sic), alors qu'il prétend « *faire la guerre contre l'insécurité* ».
S'agit-il d'une idée neuve ? Le gouvernement Chirac avait tenté la formule en 1986 sous le nom de JET (Jeunes en équipe de travail). En 2003, Michèle Alliot-Marie avait décidé de les supprimer du fait des oppositions conjointes des éducateurs du ministère de la Justice et des militaires qui semblaient d'accord pour convenir de l'inefficacité et de la nocivité d'une telle mesure pour toutes les parties. Ainsi, lorsque Ségolène Royal présente son idée en disant « *que les bonnes réponses à la sécurité sont les réponses qui fonctionnent* », on ne sait à quelle bonne réponse elle fait allusion. Elle devrait savoir que gouverner, c'est prévoir, et que si l'avenir n'est pas dicté par le passé, il est ce que nous en faisons à la lumière du passé, et force est de constater qu'en terme de lumière, elle semble avoir oublié de payer sa facture d'électricité...

Moral en berne

Confier de jeunes délinquants à l'armée pour les remettre sur le droit chemin demeure voué à l'échec. Surtout aujourd'hui où l'armée est engagée en Afghanistan dans un conflit de haute intensité où elle retrouve sa fonction. Son moral est au plus bas depuis de nombreuses années pour des causes multiples qui s'alimentent et se complètent les unes les autres. Les moyens économiques qui lui sont allouées, la qualité des recrutements, l'esprit "bisounours" qui interdit un peu de fermeté de la part des cadres de contact, sont autant de facteurs qui la minent. Demander à l'armée de remplir une mission qui n'entre pas dans ses attributions, n'y est jamais entrée, et dont on peut douter des intentions et des principes qui voudraient la faire entrer, ne pourrait qu'aggraver le malaise actuel.
L'armée sait remplir les missions qui correspondent à son savoir-faire, pas les autres ! Demande-t-on aux éducateurs du ministère de la Justice d'aller se battre en Afghanistan ? La chose est d'autant plus grave que Ségolène Royal veut appliquer son « *expérimentation* » sur des êtres humains, les délinquants, et en l'espèce, il convient de ne jamais perdre de vue "l'homme" et les conséquences des mauvais choix sur sa liberté individuelle. La difficulté de notre république réside dans son approche de l'Être. Elle ne raisonne pas à partir de la réalité, mais sur des idées, voire des idéologies. L'idée selon laquelle le parent a un effet néfaste sur l'enfant et sur son développement est au pouvoir depuis 1968. Elle n'est pas neuve, et Platon l'évoquait déjà dans *La République*, mais désormais elle a le vent en poupe. Pour la rentrée de septembre 2010 des écoles maternelles, le ministre de "l'Éducation nationale" indique aux parents qu'ils sont « *membres de la communauté éducative* ». Voilà le scandale ! Les parents ne sont pas des membres de la communauté éducative, ils en sont les décideurs, l'école ne devant que les aider dans cette tâche. Dans le même ordre d'idée, on a progressivement instillé le venin selon lequel les criminels sont les victimes d'une société "castratrice", et les véritables criminels ceux qui la dirigent...

Les temps ont changé

Une réponse réaliste à la délinquance ne réside pas, contrairement à ce que pourrait croire Ségolène Royal, dans le traitement par l'armée du problème. Certes, dans un temps désormais révolu, l'armée permettait aux adolescents de devenir des hommes et ce rite initiatique semblait redresser, provisoirement au moins, des tendances à la délinquance. C'est ce qui plaît à une partie de l'électorat se souvenant de son service militaire. Mais ce qui pouvait être vrai dans une société encore pétrie de "morale" naturelle, formée par les hussards noirs de la république à l'imitation de l'Église, l'est de moins en moins dans une société consumériste en perte de repères et cosmopolite.
Cela l'est d'autant moins que la délinquance agit dans des cités où la loi républicaine ne s'applique plus, où les représentants de l'État se font tirer dessus et où la "charria" tend à s'imposer. Une réponse réaliste consisterait à remettre les parents au cœur et à la tête de l'éducation de leurs enfants, et à restaurer l'autorité de l'État partout où quarante ans d'esprit soixante-huitard l'ont sapée systématiquement. ■

Vincent De Schuÿteneer

Nouvelles d'outre-mer

❑ **CONCOURS** – « *La notion de "continuité territoriale" s'appliquera désormais aux concours administratifs* », a annoncé Matignon le jeudi 2 septembre : dorénavant, des centres d'épreuves écrites seront ouverts localement chaque fois que seront inscrits des candidats ultramarins. En outre, « *les horaires définis devront désormais systématiquement tenir compte du décalage horaire, afin de ne pas obliger les candidats à composer à des heures "trop matinales" ou "trop tardives"* ».

❑ **EMPLOI** – De façon à rendre la Fonction publique « *plus représentative du bassin de vie qu'elle administre* », le gouvernement entend favoriser les affectations des ultramarins dans leur département, ainsi que les promotions sur place. La connaissance de la région pourra être prise en compte pour les recrutements en catégorie A et A+ dès l'examen des candidatures par les ministères.

❑ **DENGUE** - L'épidémie de dengue dans les Caraïbes a commencé plus tôt que les années précédentes ; elle est également plus importante, selon les informations communiquées en Conseil des ministre le 1er septembre : près de 70 000 habitants des Antilles françaises auraient contracté la maladie. Transmise à l'homme par la piqûre d'un moustique diurne, celle-ci provoque fièvre, mal de tête, douleurs musculaires et articulaires, fatigue, nausées, vomissements et éruption cutanée. Les militaires ont été mis à contribution pour détruire les gîtes larvaires dans les écoles. Ils restent en alerte tandis que les Antilles se trouvent confrontées, jusqu'à la fin septembre, au plus fort de la période cyclonique.

La Polynésie vers l'autodétermination ?

La situation n'est pas brillante en Polynésie française. Le conseiller d'État Jacques Barthélemy, envoyé en mission fin mai par le ministre de l'Outre-mer, Mme Marie-Luce Penchard, n'a pu que constater le manque d'un majorité politique stable après que neuf présidents ont défilé depuis juin 2004.

Beaucoup de ses interlocuteurs ont insisté sur le blocage des institutions et sur la perte de crédibilité de la classe politique. Pour en sortir en évitant des incidents sociaux, ils voient une solution à l'imitation de la Nouvelle-Calédonie, avec des "accords de Polynésie" prévoyant un référendum d'autodétermination d'ici quinze-vingt ans, des accords de "gouvernement de consensus" pour conduire le pays, des accords financiers avec la France pour accompagner ce processus, dans la paix civile et le partenariat, et des projets économiques structurants pour aider au renouveau du tourisme, de l'agriculture, de la perliculture, de l'aquaculture. De tels accords pourraient constituer un recours si la future loi organique de fin 2010 portant sur le toilettage des institutions ne parvenait pas à stabiliser la situation, écrit, en substance, et sans illusions, M. Barthélemy dans son rapport de mission.
Les partis politiques en sont maintenant à récupérer tour à tour ce rapport. La solution envisagée va dans le sens des demandes de l'indépendantiste Oscar Temaru, président de l'assemblée, mais cela ne rassure nullement les élus des Marquises, de Tuamotu et de Gambier ni les chefs d'entreprise. Quant au président polynésien Gaston Tong Sang, il se dit prêt à accepter l'idée d'une consultation référendaire à condition qu'Oscar Temaru renonce à l'indépendance en cas de victoire du non.

Paris embarrassé

Pour le moment, du côté des bureaux de Mme Penchard, on semble assez embarrassé et on dit que l'autodétermination figure bien dans le rapport de M. Barthélemy, qui l'aurait relevée par souci d'exhaustivité, mais que cela n'engagerait que lui... Pas facile de s'y retrouver dans ce qui risque de devenir une bataille de juristes autour de la question de savoir si le référendum est bien conforme à la constitution. Certains rappellent qu'en janvier dernier, Nicolas Sarkozy affirmait que « *l'Outre-Mer est français et le restera* » et que « *l'indépendance, c'est la ligne rouge* ». Est-ce suffisant pour garantir la volonté politique de nos gouvernants de garder dans le giron de la France les cinq archipels français de l'océan Pacifique ?
Ceux-ci - la Société, Tuamotu, Gambier, les Australes et les Marquises - à 6 000 kilomètres de la métropole à l'est de l'Australie, sont constitués de 118 îles et leur territoire inclut les immenses espaces maritimes adjacents. Les Français auraient grand tort de se désintéresser du sort de tels points d'appui de la présence française par le monde. ■ **M.F.**

✓ D'après l'AFP et *Les Nouvelles Calédoniennes*.

❑ ROMS

Vociférations parlementaires

Le Parlement européen n'a pas manqué d'invectiver Paris pour sa politique à l'égard des Roms. Aperçu des débats ayant précédé l'adoption d'une résolution présentée par les gauches européennes.

Déjà confrontée aux remontrances du Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale, aux outrances du commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, aux interrogations de la Commission de Bruxelles, la France a été mise en cause par le Parlement européen le jeudi 9 septembre. Dans une résolution adoptée par 337 voix contre 245, avec 51 abstentions, celui-ci prie « *instamment* » Paris « *de suspendre immédiatement toutes les expulsions de Roms* », et « *s'inquiète vivement* [...] *de la rhétorique provocatrice et ouvertement discriminatoire qui a marqué le discours politique au cours des opérations de renvoi* ».

Au cœur du Parlement européen à Strasbourg

Schizophrénie

L'assemblée fustige également « *la réaction tardive et réservée de la Commission* », dont Hélène Flautre a interpellé le représentant, la Luxembourgeoise Viviane Reding : « *Il est totalement sidérant,* a-t-elle déclaré au nom du groupe Verts-ALE, *qu'après les différents entretiens que vous avez pu avoir* [...] *vous en soyez à ce niveau de constat, c'est-à-dire de non-constat des violations objectives qui ont été commises par le gouvernement français.* »
D'autres députés français ont encouragé l'hémicycle à condamner leur pays, telles Catherine Grèze (Verts-ALE) et Sylvie Guillaume (Socialistes & Démocrates). À l'opposé, Jean-Pierre Audy (PPE) s'est fait l'apôtre de la sécurité, affirmant qu'« *il ne peut pas y avoir de liberté sans ordre* ».
Raillant l'"europhilie" traditionnelle de la France, le Britannique Gerard Batten a soutenu que les Roms y avaient été « *invités* », puisque « *chaque citoyen européen a le droit de vivre dans un autre État membre* ». Qu'en est-il exactement ? Certains rappels ne seront pas superflus si l'on en croit Bruno Gollnisch, « *stupéfait* [...] *de la méconnaissance juridique de* [ses] *collègues qui ont oublié que les citoyens de l'Union européenne d'Europe centrale et orientale n'ont pas encore le droit définitif d'établissement sur notre territoire* ».

Le point sur le droit

Jusqu'au 1er janvier 2014, en effet, Paris pourra continuer d'exiger des migrants bulgares et roumains qu'ils détiennent un titre de séjour pour exercer une activité professionnelle en France, voire une autorisation de travail, dont la demande, à la charge de l'employeur, est instruite par la Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, « *notamment après vérification de la situation de l'emploi dans la profession pour laquelle la demande est formulée* », selon la Direction de l'information légale et administrative. D'une façon générale, pour un séjour de trois mois au plus, les citoyens de l'Union européenne ont pour seule obligation d'être en possession d'un document d'identité ou d'un passeport en cours de validité. Au-delà, ils sont tenus d'exercer une activité économique en qualité de travailleur, salarié ou non, ou bien de disposer de ressources suffisantes et d'une assurance maladie. L'ordre, la sécurité et la santé publics peuvent être invoqués pour limiter le droit d'entrée et de séjour. En outre, selon la législation européenne en vigueur, « *les États membres peuvent adopter les mesures nécessaires pour refuser, annuler ou retirer tout droit conféré par la présente directive en cas d'abus de droit ou de fraude* ».

Que chacun balaie devant sa porte

Voilà qui devrait alimenter les polémiques où interviendront juristes et politiciens... Pour clore ce débat parlementaire, signalons l'intervention relativement mesurée de Marielle De Sarnez (ALDE), pour qui « *chacun doit balayer devant sa porte, à commencer par les pays d'origine, où doit être menée une politique d'intégration plus efficace, les Roms y étant trop souvent laissés pour compte, marginalisés. Cela doit changer. Les pays d'accueil, également, où les responsables politiques - je pense à l'Italie, hier, ou à la France, mon pays, aujourd'hui - ont trop souvent donné le sentiment de montrer du doigt, de stigmatiser une communauté tout entière et d'en faire le bouc émissaire facile de toutes les craintes et de toutes les peurs. Cela n'est pas acceptable. L'Union ne peut tolérer aucune politique discriminatoire. L'Union européenne, enfin, qui n'a pas pris la véritable mesure de cette question au moment de l'élargissement. Les milliards dépensés n'ont en rien amélioré la situation quotidienne des Roms. Il faut rattraper le temps perdu, mettre en place un plan d'intégration de grande ampleur impliquant la Commission, les États membres et les collectivités locales qui, trop souvent, se substituent à l'État pour l'accueil des Roms.* »
Vaste programme. ■

Grégoire Dubost

Bruxelles bouc émissaire

Les offres "triple play", combinant accès à Internet, téléphone et télévision, bénéficient en France d'un taux de TVA réduit (5,5 %) sur la moitié de la facture – un taux par ailleurs appliqué intégralement sur les bouquets de télévision proposés, indépendamment de tout autre service, sur le câble ou le satellite. Bruxelles s'en était inquiété au printemps dernier, adressant à Paris une lettre de mise en demeure dont *La Tribune* s'était fait l'écho le 23 avril : « *La Commission européenne, qui agit suite à la plainte d'un particulier, estime que ce régime viole pas moins de sept articles de la directive sur la TVA* », rapportait alors Jamal Henni. « *Premier problème : les FAI* [fournisseurs d'accès à Internet] *appliquent la TVA réduite à quasiment tous leurs abonnés ADSL, "y compris dans les cas où les FAI savent pertinemment que la télévision n'est pas susceptible d'être utilisée par l'abonné".* [...] *Dans ces cas-là, la TVA réduite s'applique à l'internet et au téléphone, ce qui viole la directive européenne qui octroie la TVA réduite uniquement à la TV. En outre,* [...] *la TVA réduite est appliquée de manière forfaitaire, alors que la directive stipule que deux taux différents ne peuvent être appliqués que lorsqu'il y a deux prestations bien "distinctes".* » Interrogée par l'AFP le vendredi 10 septembre, la Commission européenne s'est défendue d'avoir demandé à la France d'appliquer un taux standard (19,6 %) à l'intégralité du forfait. Peut-être sa mise en demeure était-elle censée identifier de façon exhaustives les infractions potentielles, sans préjuger des conclusions du dialogue qu'il lui appartenait d'engager avec Paris.

Opportunisme

D'abord « *plongé dans un profond embarras* », selon notre confrère de *La Tribune*, le gouvernement français semble avoir saisi l'opportunité qui lui était offerte de raboter une "niche fiscale" tout en imputant à Bruxelles l'impopularité d'une telle responsabilité. Dans cette affaire, en effet, il témoigne d'un zèle inhabituel. « *La pression européenne qui est mise en avant constitue un faux prétexte pour une fausse urgence* » aux yeux de Philippe Bailly, qui observe sur son blog que « *si l'expression "mise en demeure" peut apparaître impressionnante, elle ne désigne en fait en langage bruxellois que le premier stade de la procédure entre la Commission et un État membre ; pas plus à ce stade qu'une simple demande d'information. Les fonctionnaires de Bercy le savent mieux que quiconque, puisqu'il se sera écoulé plus de quatre ans entre la première "mise en demeure" de la Commission sur l'ouverture du secteur des paris en ligne, et le vote de la loi qui y pourvoyait au printemps dernier...* » Cela n'est pas le moindre intérêt de l'UE pour les politiques : elle leur fournit régulièrement un alibi. ■ **G.D.**

» TRANSPARENCE

Alors que la Commission européenne entend recentrer sa communication sur son président, le premier discours "sur l'état de l'Union", prononcé le 7 septembre par José Manuel Barroso, a déçu les eurodéputés. Va-t-on « *vers une Europe intergouvernementale ou vers un renforcement de l'Europe communautaire* » ? Daniel Cohn-Bendit s'est plaint de ne pas obtenir de réponse (*Euractiv*, 08/09/2010). Sans doute n'en aura-t-il jamais. Conçue tantôt comme le gouvernement de l'UE, tantôt comme le secrétariat du Conseil des ministres, la Commission est à la fois une administration, un organe politique et une agence indépendante de régulation. Sa nature ambiguë la condamne à frustrer les fédéralistes en même temps qu'elle inquiète les souverainistes.

» SEAE

Tandis que le recrutement de certains responsables du Service européen pour l'Action extérieure (SEAE) se heurte à une pénurie de candidats (*Bruxelles 2*, 12/09/2010), quelques dizaines de postes seraient à pourvoir par la France. *Euractiv* a publié un "appel à candidatures par voie de détachement" circulant au ministère de l'Agriculture, dont le Quai d'Orsay affirme qu'il a été diffusé sans qu'il soit sollicité. On s'étonne de ce cafouillage, d'autant que Pierre Lellouche avait prévenu qu'« *une vigilance de tous les instants* » demeurait « *indispensable dans la mise en œuvre du Service* ». Devant les ambassadeurs réunis à Paris, le secrétaire d'État en charge des Affaires européennes avait déploré, notamment, que certains « *prétendent, à Bruxelles ou à Strasbourg, que l'aide au développement n'est pas un instrument de politique étrangère mais relèverait d'une logique purement humanitaire* ». Un travers typiquement européen.

» POLÉMIQUE

Bernard Kouchner se plaît à vilipender la baronne Ashton. Dernièrement, il a regretté son absence à la réouverture des négociations israélo-palestiniennes. Le Haut Représentant pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité a préféré maintenir un déplacement en Chine. Selon l'analyse de Nicolas Gros-Verheyde, son approche « *semble privilégier les rapports économiques comme levier de la politique étrangère, plutôt que les leviers classiques de la diplomatie. Si on simplifie, une approche plus britannique (ou allemande) que française (ou espagnole).* »

❑ RELIGION

Benoît XVI chez les anglicans

Le Saint-Père s'envole pour le Royaume-Uni, où il va procéder à la béatification du cardinal John Henry Newman, converti au catholicisme en 1845. Un symbole fort à l'heure du retour des anglicans dans l'Église.

Le pape Benoît XVI est attendu ce jeudi 16 septembre au Royaume-Uni, où il sera reçu par la reine Elizabeth II, chef de l'Église anglicane. Ce voyage apostolique doit durer quatre jours. Il sera sans doute l'un des plus difficiles, mais aussi peut-être l'un des plus fructueux.

Newman béatifié

Difficile, d'abord, car la couverture médiatique sera nettement hostile. Patrice de Plunkett écrit sur son blog : « *La BBC souffre particulièrement d'une mentalité laïciste largement répandue, favorable, à l'avortement, au féminisme radical, à l'agenda homosexuel, à l'euthanasie, ou à la science contraire à l'éthique, par exemple la recherche sur les cellules souches embryonnaires.* » La rumeur court même que, pendant le séjour du pape, passerait sur le petit écran un film le traduisant en justice, accusé de couvrir les abus sexuels perpétrés par certains prêtres... Les personnes sensées, catholiques ou non, ont depuis longtemps décelé la mauvaise foi de ces donneurs de leçons et leur volonté de refuser à l'Église catholique le droit de rappeler envers et contre tout le droit naturel et surnaturel.
Fructueux quand même, ce voyage a des nombreuses chances de l'être, car Benoît XVI ne se laissera pas abattre par de si minables attaques ; sa fermeté doctrinale jointe à une grande humilité auront vite fait d'en imposer aux foules. À Londres, il marchera sur les pas de saint Thomas More que le tyrannique Henry VIII, à l'origine de l'anglicanisme, fit décapiter en 1535. Mais surtout, le 19 septembre à Coventry, il procédera à la béatification du cardinal John Henry Newman (1801-1890) dont la conversion au catholicisme fit grand bruit en Angleterre et bien au-delà. Avide d'écrire et de penser hors du conformiste rationaliste et libéral, il sut très tôt que le christianisme est un mystère et qu'il ne peut être accueilli que dans la foi. D'où l'importance du dogme : « *Il est une Église visible dont les sacrements et les rites sont les canaux d'une invisible grâce.* » (cité par Yves Chiron dans *L'Homme Nouveau* du 11 septembre 2010)

Mouvement d'Oxford

Prêtre et orateur de génie, le cardinal Newman commença de bonne heure à éprouver des doutes sur la vérité de l'anglicanisme qu'il trouvait trop dépendant de l'État. Avec quelques confrères, il créa en 1833 ce qu'on a appelé le mouvement d'Oxford qui n'avait à l'origine d'autre but que de rajeunir l'Église établie. Mais les études historiques et théologiques con-sciencieuses de ces jeunes épris de vérité en poussèrent plus d'un à voir d'un œil nouveau la confession auriculaire, la présence réelle, le culte des saints, les vœux de religion, la succession apostolique... donc à se rapprocher du catholicisme. En 1842 Newman se retira un peu de monde pour réfléchir et étudier jusqu'en 1843 où il fit paraître, au grand scandale de certains, une rétractation de ses erreurs, notamment de l'esprit de libre examen.

L'heure de l'abjuration

Le 8 octobre 1845, après une longue confession, il prononça son abjuration, puis reçut le baptême et sa première communion. Quelques mois plus tard, plusieurs de ses disciples l'imitèrent. Newman gagna ensuite Rome où il entreprit son noviciat à l'oratoire Saint-Philippe de Néri et fut ordonné prêtre en 1847.
Apès avoir fondé en Angleterre deux maisons d'études oratoriennes, il fut créé cardinal par Léon XIII en 1879 et s'éteignit en 1890 laissant une œuvre de plus de quarante volumes de controverse et de théologie.
L'exemple de Newman est capital aujourd'hui. Sa conversion accomplie par l'intelligence éclairée par la foi n'a rien à voir avec l'œcuménisme moderne qui mélange tout. À l'heure où l'évolution souvent scabreuse de l'anglicanisme pousse tant d'anglicans à demander à être accueillis dans l'Église catholique, remettre à l'honneur cette grande figure ne peut que favoriser le retour à l'unité dans la vérité. Il montre aussi le vrai chemin de l'union des Églises des deux cotés de la Manche tant souhaitée par Maurras pour « *la pacification des esprits et des âmes* » en Europe (*Le Soliloque de prisonnier* ; éd de L'Herne 2010). C'est dire l'importance de ce voyage pontifical. ■

Michel Fromentoux

La Belgique dans l'impasse

La formation d'un nouveau gouvernement en Belgique relève de la gageure. Usant jusqu'à la corde des possibilités de compromis, le roi Albert II a désigné deux médiateurs censés désembourber la négociation.

Il y a tout juste vingt ans, Jacques Hislaire, une des plumes de *La Libre Belgique*, pastichait Madame de Sévigné dans un opuscule empli d'humour désenchanté, *J'ai vu mourir la Belgique* [1]. Il croyait avoir tout vu et n'avait encore (presque) rien vécu. On croit chaque fois avoir atteint le fond mais, comme l'instituteur dit au cancre : « *Peut encore approfondir* », les "belgicides" s'y emploient.

Un PS monarchiste

En juin dernier, deux partis ont triomphé : en Flandre, la NVA (nationalistes) ; en Wallonie, le Parti socialiste. Tout les oppose : le premier a pour objectif, à court ou moyen terme, une Flandre indépendante ; le second se veut le représentant de la francophonie confortée par son succès électoral. Le moindre des paradoxes n'est pas le rôle de "tuteur" de la monarchie revêtu par le PS.
Fils d'émigrés italiens, son président, Elio Di Rupo, se veut belge et monarchiste. On se souvient d'un Parti socialiste, dans les années cinquante, amenant le pays à la lisière de la guerre civile lors de la Question royale. Époque où la Flandre se trouvait à plus de 70 % derrière le roi Léopold. Tout est inversé. Un Bart De Wever, chef de la NVA, est républicain et séparatiste. Entre l'extrême droite du Vlaams Belang (ex-Vlaams Blok) et lui, la nuance est dans la forme. Là où l'ex-Blok clame « *que la Belgique crève* », lui, un peu plus policé, dit souhaiter « *qu'elle disparaisse sans que l'on s'en rende compte* ».
Après des semaines, des mois de négociations entre Di Rupo et lui, entourés de cinq autres partenaires, dont on ignore s'ils sont là pour la figuration ou non, l'impasse paraît entière. Deux fois Elio Di Rupo, le préformateur, (épithète enrichissant le florilège du vocabulaire politique), s'est rendu chez le roi. La première pour l'informer, la seconde pour être déchargé, mais le roi l'a renvoyé à la table des négociations. Jamais deux sans trois. Cette fois Di Rupo est revenu au palais avec un "Non possumus".
Albert II, navré, a dû se rendre à ses raisons et l'a relevé de sa mission. Le roi, usant jusqu'à la corde des possibilités de compromis, a désigné deux médiateurs dans la personne des présidents des assemblées.
Celui de la Chambre s'appelle André Flahaut ; cet ancien ministre de la Défense est un soldat laborieux du PS, ressemblant, au physique, à Florimond Faroux, le commissaire ami de Nestor Burma. Le président du Sénat, Danny Pieters, est un universitaire qui parle huit langues, membre de la NVA, séparatiste et républicain. Les deux hommes n'ont pas pour mission de trouver une solution, mais de désembourber la négociation. « *Quo usque tandem abutere Catilina patientia nostra ?* » [2] Remplacez Catilina par Bart De Wever et vous aurez la version des Catilinaires revue par la "vice-première ministre" socialiste Laurette Onkelinx . « *Nous ne nous laisserons pas humilier. Nous devons nous préparer à la fin de la Belgique !* » Autant de blé à moudre pour la (encore) petite cohorte de rattachistes du mouvement Wallonie-France. Son président Paul-Henry Gendebien y voit la vérification « *de ce que nous annonçons depuis des années, à savoir que le nationalisme flamand a rendu la Belgique impossible à gouverner* ». À ses yeux, il devient nuisible que les francophones s'acharnent à vouloir négocier. Le feront-ils ?

Libéraux en embuscade

Une grande famille politique est exclue de la négociation ; c'est la seule : il s'agit des libéraux. Or ne voilà-t-il pas que Bart De Wever "a fait un enfant dans le dos" de son partenaire Elio di Rupo. Il a répondu à une invitation gastronomique... et politique qui agite le Landerneau. Didier Reynders, chef du mouvement réformateur (libéral), et Louis Michel, l'ancien commissaire européen, ont dîné avec lui chez Bruneau, restaurant étoilé à Ganshoren. Ce sont les libéraux qui ont payé l'addition. Or on sait que De Wever, ultralibéral sur le plan économique, craint de se retrouver minoritaire dans une coalition socialiste ou socialisante. Il préférerait les libéraux comme associés. Mais, au sein du Mouvement réformateur, le FDF (le Front des francophones) ne veut pas en entendre parler. Ambiance !
Voilà pour l'imbroglio au stade actuel. Qui dit mieux ? Le tunnel est sans fin et le train politico-économico-communautaire bloqué en plein milieu. ❑

Charles-Henri Brignac

[1] Éditions Didier Hatier.
[2] « *Jusqu'où abuseras-tu de notre patience, Catilina ?* »

❑ DÉFENSE

Paris et Londres sur les mêmes bateaux

Paris et Londres promettent d'accroitre leur coopération en matière de défense. Quelques perspectives se dessinent effectivement, mais les réalisations ne seront sans doute pas à la mesure de l'enthousiasme affiché par les politiques.

L'Entente cordiale va-t-elle se reconstituer à la faveur de la Crise ? Le vendredi 3 septembre, Hervé Morin a reçu à Paris Liam Fox, son homologue britannique. Dans un contexte économique difficile, tandis que Londres achève la revue stratégique de sa politique de défense, les ministres se seraient dits « *prêts à développer leur coopération bilatérale avec l'objectif de mutualiser plusieurs équipements militaires* », selon un communiqué diffusé par l'hôtel de Brienne.

Tir d'un missile Aster depuis le *Charles de Gaulle*

Convergence de vues

Afghanistan, lutte contre le terrorisme, soutien au Pakistan, lutte contre la piraterie, Kosovo, Proche-Orient, Iran, Géorgie... La France et le Royaume-Uni « *ont une très grande concordance de vues sur tous les dossiers majeurs* », ont observé les sénateurs Josselin de Rohan et Daniel Reiner dans un rapport enregistré le 9 juillet. Lors de leur rencontre, les ministres ont confirmé, notamment, leur volonté commune de réformer l'Alliance atlantique avec comme objectifs « *une réduction de la bureaucratie, un contrôle budgétaire plus accru, la diminution des états-majors* ». De part et d'autre de la Manche, entre chacune des trois armées, les relations seraient « *excellentes* » ; leur collaboration se serait « *indiscutablement renforcée* » depuis le sommet de Saint-Malo de 1996, si l'on en croit les parlementaires. En juillet 2009, par exemple, des procédures de "soutien mutuel outre-mer" ont été définies, permettant à l'un des pays d'utiliser, si nécessaire, les installations de l'autre. En février dernier a été signé un accord pour opérer en commun des acquisitions d'urgence. Depuis quatre ans, un "groupe de haut niveau" promeut la coopération en matière d'armement. Mais concernant les programmes, le bilan s'avère « *mitigé* » aux yeux des rapporteurs. Le journaliste Jean-Dominique Merchet l'a confirmé : « *Si l'on exclut l'aventure, coûteuse et chaotique, de l'A400M, le seul domaine de coopération est celui des missiles de MBDA* [une entreprise franco-britannique], avec l'Aster et le Météor, qui sont des programmes déjà bien engagés. La suite pourrait être prise par le missile tactique naval, si les budgets le permettent. » (*Secret Défense*, 14/09/2010)

« *Sur les tankers, le maintien en condition opérationnelle de l'A400M et les moyens navals, nous pouvons aller vers plus de mutualisation* », a annoncé Hervé Morin. L'utilisation commune de pétroliers-ravitailleurs et autres navires de soutien serait, selon notre confrère, l'une des pistes « *les plus sérieusement explorées par les états-majors des deux pays* ». D'autant que des bâtiments sont appelés à une renouvellement prochain dans chacune des flottes : « *D'où l'idée d'étudier s'il ne serait pas possible de faire quelque chose en commun.* »

Un député sans tabou

N'ayant « *aucun tabou* », le député Hervé Mariton a confié à Romain Rosso qu'il ne lui paraissait « *pas inconcevable d'avoir, dans l'avenir, un outil militaire (avion ou bateau), qui porte alternativement les couleurs de la France et celles du Royaume-Uni* » (*L'Express*, 03/09/2010). L'Union Jack va-t-il bientôt flotter sur le *Charles-de-Gaulle* ? La presse britannique l'a plus ou moins envisagé, non sans émoi. Aussi Liam Fox a-t-il mis fin aux rumeurs en jugeant « *irréaliste* » le partage des porte-avions. En pratique, cela s'avérerait d'autant plus délicat que les porte-aéronefs britanniques seraient incapables d'accueillir les Hawkeye français, ces avions dédiés à la surveillance aérienne dont la carlingue est coiffée d'une sorte de soucoupe. Si l'affaire a fait grand bruit, elle restera évidemment sans lendemain. « *La coopération peut aussi toucher les questions liées à la dissuasion* », a prévenu Hervé Mariton. Le cas échéant, elle sera vraisemblablement menée en toute discrétion. En outre, il faudra compter avec la "relation spéciale" que Londres entretient avec Washington : rappelons que les marins français ne sont pas autorisés à pénétrer dans la partie arrière des sous-marins britannique armés de missiles Trident américains.

Partenaire privilégié de la France, le Royaume-Uni n'en reste pas moins en marge du Commandement européen du transport aérien (EATC), inauguré le 1er septembre sur la base néerlandaise d'Eindhoven. « *Le fonctionnement peut être comparé à un covoiturage* », selon les explications de la Défense nationale : « *Par exemple, lorsqu'un avion français se rend en Afghanistan, il peut revenir avec des soldats allemands, ce qui évite un voyage à vide.* » La France participe au projet aux cotés de l'Allemagne, de la Belgique et des Pays-Bas, avec des avions de transport tactique de type Hercules, Transall, Casa, et stratégique de type Airbus – soixante appareils au total. « *Le processus opérationnel reste similaire à celui qui était en vigueur jusqu'à présent, si ce n'est qu'au lieu de déclencher les missions depuis* [...] *Villacoublay, elles se déclencheront à partir d'Eindhoven. Les appareils sont toujours répartis sur leurs bases aériennes respectives, mais ce sera bien l'EATC qui se chargera de la planification, du tasking des aéronefs et de la conduite des missions.* »

Covoiturage militaire

L'EATC sera en mesure de conduire des missions de transport à compter du 31 décembre prochain, avant d'atteindre sa pleine capacité opérationnelle en juillet 2013. C'est un premier pas dans la direction tracée par Pierre Lellouche le 27 aout : « *Face au "mur budgétaire" incontournable qui est devant nous, les Européens n'ont d'autre choix qu'entre, d'une part, une approche résolument nouvelle, s'appuyant sur le partage des tâches et des compétences, et, d'autre part, un réflexe suicidaire de protection de ce qui subsiste encore, ici ou là, de leur industrie de défense, avec le risque très réel de disparition de la capacité industrielle européenne dans ce domaine. Il est donc indispensable de passer d'une logique de "coopération à l'ancienne", fondée sur le "juste retour", des coûts exorbitants et la duplication inutile de matériels, à une logique radicalement nouvelle : celle du partage des capacités et de la spécialisation des compétences.* » De son côté, Hervé Morin entend créer avec le Royaume-Uni « *des liens extrêmement forts menant vers une interdépendance* » (*Euractiv* 06/09/2010). Le discours du ministre tranche quelque peu avec celui de MM. de Rohan et Reiner, pour qui « *la coopération France-Royaume-Uni est un élément fondamental et indispensable de notre souveraineté et de notre indépendance militaire, c'est-à-dire aussi de l'autonomie de notre politique étrangère* ». Les politiques ont beau fantasmer en agitant à tous crins l'étendard de la « *mutualisation* », ils devront compter avec les réalités. Si nécessaire, les militaires les leur rappelleront. Partisan convaincu, lui aussi, de l'alliance avec les Britanniques, l'amiral Guillaud, chef d'état-major des armées, ne préfère-t-il pas parler d'« *optimisation* » ? ■

Grégoire Dubost

L'ACTION FRANÇAISE 2000 **TARIF DES ABONNEMENTS**
(paraît les 1er et 3e jeudis de chaque mois)

1. Premier abonnement France (un an)	**76 €**	**5.** Abonnement de soutien (un an)	**150 €**
2. Premier abonnement Étranger (un an)	**85 €**	**6.** Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an)	**65 €**
3. Abonnement ordinaire (un an)	**125 €**	**7.** Outre-mer (un an)	**135 €**
4. Abonnement de six mois	**70 €**	**8.** Étranger (un an)	**150 €**

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
Code postal ..... Ville .....
Tél. ..... Courriel .....

Bulletin à retourner avec un chèque à lordre de la PRIEP à :
L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 PARIS
CCP Paris 1 248 85 A

❑ INDUSTRIE

Abu Dhabi conquiert l'Europe

Un groupe originaire des Émirats arabes unis conforte sa mainmise sur les chantiers navals allemands – y compris dans le domaine militaire. Un nouveau concurrent se dessine pour Thalès et la DCN.

Le consortium Abu Dhabi MAR, constructeur de super-yachts en France, en Allemagne et aux Émirats, vient d'entrer dans la cour des grands en rachetant les activités civiles de Thyssen-Krupp dans les deux chantiers historiques que sont Blohm+Voss (Bismark, Seydlitz...) et surtout Howaldt (U-Boot).

De la Normandie à la Grèce

Le groupe arabe est déjà propriétaire des Constructions mécaniques de Normandie à Cherbourg, célèbres pour leurs vedettes, du chantier Nobiskrug avec une cale sèche de 227 mètres à Kiel, et bien sûr de son chantier de construction intégrale aux Émirats, qui sort des yachts de 140 mètres, équipage compris. Abu Dhabi MAR Group est une *holding* contrôlée à 30 % par le franco-libanais Iskandar Safa (Privinvest) et à 70 % par Al Ain International qui est dans la mouvance du fonds souverain Emirates Investment Authority. En outre, le groupe est sur le point de reprendre les grands chantiers grecs Hellenic Shipyards de Skaramangas, également à ThyssenKrupp qui, empêtré dans un contrat de sous-marins, solderait l'affaire à un bon prix. Ces chantiers grecs ont les plus grandes cales sèches de Méditerranée orientale et savent faire aussi des sous-marins.

Marchés militaires

En quoi cela nous intéresse-t-il ? Dans le paquet négocié et approuvé par la direction de la Concurrence de la Commission européenne, il y a la promesse de collaboration future dans les domaines militaires, et les chantiers Howaldt savent tout faire en conventionnel. Leurs derniers sous-marins sont équipés de piles à combustible. Or la France est sur les mêmes créneaux avec Thalès et la DCN, à tel point qu'il fut un temps envisagé de s'associer avec Howaldt dans quelque sorte d'EADS naval. Trop tard. Les Émirats investissent massivement dans l'industrie allemande qui leur inspire confiance, surtout depuis qu'ils ont vu des banques s'évaporer en l'espace d'un week-end. Il est probable qu'Iskandar Safa accèdera un jour au marché militaire européen et sera notre concurrent direct, car il ne voit pas ses mises comme un placement mais comme autant de leviers de développement industriel. À preuve et pour l'exemple, la construction d'une usine de camions en Algérie par le fonds Aabar qui contrôle MAN Ferrostaal, chef de file d'un projet unissant Daimler, Rheinmetall et les motoristes Deutz et MTU. La prise d'intérêts initiale s'est transformée en ingénierie.

Les clients de Berlin

On comprend mieux l'émoi de la classe dirigeante et surtout celui du grand capital allemand, à l'écho des "dénonciations" de Theo Sarrazin sur l'impossible intégration des musulmans. L'imprécateur n'est-il pas directeur à la Bundesbank ? Aussitôt le Chancelier, coincé entre l'empathie historique de la Prusse avec le monde musulman et les turqueries d'Erdogan qui nie l'assimilation comme un crime culturel (discours de Cologne le 10/02/08), se voit-il obligé de faire taire le vociférateur car il brouille sa diplomatie déjà compliquée, mais surtout parce que l'industrie veut capturer les fonds arabes pour en priver ses concurrents.
L'Allemagne libérée de ses démons est une économie extravertie à l'écoute du monde. Elle n'a pas d'ennemis, que des clients. Theo Sarrazin, même porté par 95 % de l'opinion, est imprudent de n'en point tenir compte. ■

Catoneo

Tirs fratricides

Les trois Français blessés lors d'une opération menée en Kapisa le 23 août dernier l'ont bien été par des tirs fratricides. L'état-major des Armées (EMA) l'a confirmé le 2 septembre. L'accident serait survenu « *de nuit, au milieu d'une végétation dense en cette saison, dans une zone où la présence d'insurgés était avérée et où nos soldats avaient été pris sous leur feu moins d'une heure auparavant* ».
Le risque était connu. Des estimations portant sur l'armée américaine illustrent l'ampleur du phénomène : 10 % des blessés de la Grande Guerre ; 14 % des pertes totales du second conflit mondial ; 7 % des pertes de la 25e division d'infanterie engagée dans la guerre de Corée ; entre 11 et 14 % des pertes au Viêt Nam ; 15 % des blessés et 24 % des tués au cours de l'opération Tempête du désert (Irak, 1991).
Ce drame serait le premier du genre subi par les Français en Afghanistan. Des conséquences psychologiques, tactiques, voire politiques ne sont pas à exclure. Mais l'optimisme demeure de mise dans les communiqués officiels. Rendant compte, le 8 septembre, de l'opération Bison Buffer II, où intervient le 126e régiment d'infanterie de Brive, l'EMA a souligné « *l'incapacité des insurgés à s'attaquer à des déploiements de grande envergure* », assurant que malgré la pression exercée sur la population, « *l'accueil réservé aux soldats [était] un signe encourageant et prometteur* ». ❑

L'Espagne en désintégration ?

Un défilé a été organisé comme chaque année, le samedi 12 septembre, dans le centre de Barcelone à l'occasion du Jour de la Catalogne. À la fin de cette manifestation séparatiste de 9 000 personnes, des individus, le visage masqué, auraient mis le feu à un drapeau espagnol et à une photographie du roi Juan Carlos en uniforme militaire, selon la police municipale. Réponse, sans doute, au tribunal constitutionnel espagnol qui, rappelle le site *Médias France Libre*, a décidé, fin juin, « *de gommer une partie des privilèges accordés à la région de Catalogne dans le statut d'autonomie élargie qui lui avait été octroyé en 2006* ». Le président du gouvernement catalan, José Montilla, a fixé au 28 novembre la date de l'élection du Parlement régional, un scrutin test pour les socialistes au pouvoir dans la région et au gouvernement central. Une fois de plus, force est de constater que l'on a tant parlé de "l'Europe des régions" comme de la dernière garantie des libertés locales que désormais, de ci de là, en Belgique, en Espagne, bientôt ailleurs, on voit disparaître la notion même d'un bien commun national et se libérer les égoïsmes et les particularismes que seules les nations historiques savent canaliser et protéger contre leurs propres excès. ■ **M.F.**

TURQUIE

Une défaite pour la laïcité

Dimanche dernier, les Turcs ont approuvé à 58 % de votants une grande réforme de leur constitution réduisant les prérogatives du Conseil supérieur de la justice et du Conseil constitutionnel, instaurant une sorte de tutelle du pouvoir politique sur ces deux institutions, et supprimant surtout le rôle de l'armée comme garant constitutionnel du principe kémaliste de laïcité de l'État et de la société.
La Commission européenne a "validé" la réforme et s'est chaleureusement félicitée de « *ce pas dans la bonne direction* ». À Washington, on applaudit cette victoire de la démocratie. La vérité est toute autre. Le pouvoir "islamiste modéré" d'Ankara (cette expression, employée par l'ensemble de la presse bien pensante, est complètement ridicule, il peut y avoir un islam tolérant, et il y en a un, mais il ne peut y avoir d'"islamisme modéré") vient ainsi de faire disparaître le dernier obstacle, et le plus important, sur le chemin de l'éradication de la laïcité dans ce pays. On ne l'ignore ni à Bruxelles, ni à Washington, ni ailleurs. On applaudit néanmoins. Hypocrisie, connivence, indifférence ?

Quelles perspectives ?

On dira que 58 % des Turcs ont voté pour, que le contrôle d l'armée sur le respect de la laïcité de l'État est anti-démocratique. On ne dira pas que plus de 42 % des votes furent négatifs, que 25 % des Turcs ont boycotté le référendum, ni que la réduction de l'indépendance du pouvoir judiciaire n'a rien de démocratique. Le peuple turc est maître des affaires de son pays et nous n'avons rien à y dire.
En revanche, ceux qui, à la suite de Washington, de Londres et de quelques "grands intérêts", militent pour l'intégration de la Turquie à l'Union européenne devraient prendre garde. En intégrant ce pays (non européen) à l'Europe, on n'y ferait pas seulement entrer un pays musulman (on dira que la France, par exemple, est un pays chrétien ou catholique), mais un État islamiste, opposé officiellement à la laïcité dont on se gargarise à longueur de journée.
Car, n'ayons pas la moindre illusion, le vote de dimanche va sonner le glas de la laïcité de l'État en Turquie. ■ **P.N.**

❑ ISRAËL-PALESTINE

Faible lueur d'espoir au Proche-Orient

À l'issue d'une première rencontre organisée à Washington, Mahmoud Abbas et Benyamin Nétanyahou sont convenus d'un second rendez-vous. C'est un bon début, mais les négociations seront d'autant plus difficiles qu'à l'image de Barack Obama, ils souffrent d'un soutien fragile dans leur propre pays.

La rencontre entre le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, et le Premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou, à Washington, était en soi un événement. Les négociations directes entre les deux partenaires étaient rompues depuis longtemps et les négociations indirectes se trouvaient dans l'impasse. La diplomatie américaine a donc enregistré un succès dont Obama a bien besoin par les temps difficiles qu'il traverse.

Mahmoud Abbas et Benyamin Nétanyahou réunis par Hillary Clinton et George Mitchell le 2 septembre

Parrainages

Le parrainage du président Moubarak d'Égypte et du roi Abdallah de Jordanie, qui ont assisté au lancement des négociations en compagnie du président des États-Unis, a solennisé l'événement. Quelques photos montrant les deux protagonistes se serrer la main en souriant ont été prises et diffusées dans le monde entier. Aucune déclaration pouvant compromettre les chances de poursuite des contacts n'a été faite à l'issue des pourparlers qui furent, semble-t-il, francs et directs. Mahmoud Abbas et Benyamin Nétanyahou se reverront les 14 et 15 septembre en Égypte, à Charm el-Cheikh. L'événement n'est donc pas un échec. Et c'est déjà un pas en avant, voire un succès.

La rencontre suivante aura-t-elle fait avancer le processus de paix israélo-palestinien ? Au moment où nous écrivons, ce lundi matin, rien ne l'indique, ni dans un un sens ni dans un autre. Le président Moubarak aurait souhaité que la présence américaine soit du plus haut niveau, et pas seulement ministériel. Le vice-président Biden sera-t-il là ? On l'ignorait encore à la fin de la semaine passée. Hosni Moubarak désirait également, exigeait, disait-on, que l'Europe, principal pourvoyeur de fonds, réduite au silence des Palestiniens, fût également représentée.

En dehors de ces considérations qui ont leur importance, que pourrait-on attendre de cette nouvelle rencontre ? Une première indication, importante pour les Palestiniens, serait la prolongation par l'État hébreu du gel des colonisations sauvages au-delà du 26 septembre. Si Nétanyahou y consent, Mahmoud Abbas aura, enfin, quelque chose de concret à présenter à ses concitoyens.

Sous la pression des islamistes

Il est vrai que sa position est de plus en plus difficile. La bande de Gaza refuse son autorité et les islamistes, qui ont pris le pouvoir par un coup de force dans cette partie de Palestine, prônent la guerre sainte contre Israël. Les Israéliens grignotent méthodiquement le "territoire", apportant ainsi de l'eau au moulin des islamistes. Abbas est ainsi sous pression des deux côtés et n'a d'autre issue que de réussir ou disparaître de la scène.Le temps presse s'il ne veut pas être totalement submergé, malgré une petite prospérité économique qu'on constate dans la région qu'il "gouverne". Il a besoin d'un succès politique urgent et spectaculaire.

Washington pousse Nétanyahou à quelques concessions permettant de réaliser un "compromis historique" d'ici un an : sauver ainsi en quelque sorte le président palestinien. Mais les obstacles sont nombreux, et de taille. Les belles photos et une politique de communication bien menée ne peuvent plus satisfaire personne. Washington aborde cette phase de négociations dans une position de faiblesse. Barack Obama a perdu le prestige de son autorité. Il prononce de beaux discours, mais ne décide guère. Pour amener les Israéliens à faire des concessions, c'est-à-dire à se soumettre aux décisions de l'ONU et aux vœux de la communauté internationale, Washington se doit d'exercer une réelle pression sur Nétanyahou. Dans la perspective des élections de mi-mandat du début novembre, annoncées comme catastrophiques pour les démocrates, Barack Obama a besoin de la communauté juive américaine. Il gesticule donc sans rien faire.

Nétanyahou, lui non plus, n'est pas dans une position confortable. Sa majorité se disloquerait s'il faisait des avances significatives aux Palestiniens. Or il tient à rester au pouvoir sans changer de majorité. L'idée d'un référendum en cas de conclusion d'un accord définitif avec les Palestiniens a été lancée par certains. D'autres parlent, en Israël, d'un inévitable retour aux urnes et d'élections anticipées. Dans l'un ou l'autre de ces cas, de longs mois seront nécessaires. L'espoir d'une paix véritable et d'un compromis historique fondé sur la création d'un État palestinien viable, ayant une partie de Jérusalem comme capitale, serait ainsi renvoyé aux calendes grecques et un embrasement de la région pourrait suivre.

L'Europe en retrait

Obama pourra-t-il sortir des habits du tristement célèbre Jimmy Carter et faire preuve de fermeté ? Nétanyahou agira-t-il en homme d'État, comme Begin face au président Sadate, et non en politicien borné, accroché à son fauteuil, et n'ayant qu'une vision à court terme de la situation ? Enfin, les États européens seront-ils capables d'exercer une pression efficace sur les protagonistes pour les amener à sortir de l'impasse ? Sur ce point, il ne faudrait guère se faire d'illusion. Londres suivra Washington. Paris, malgré les efforts du président français pour peser sur les négociations, ne fait pas le poids. Berlin ne s'implique pas vraiment dans la crise. Quant aux "Vingt-sept" et à leur "diplomatie", ils sont divisés, et à Bruxelles on est plus préoccupé de mettre sur pied un service diplomatique de... six mille fonctionnaires (aux frais des contribuables que nous sommes) que de faire autre chose. Et pourtant, c'est l'Europe qui supporte le poids financier de l'État palestinien. L'espoir est mince, mais il faudrait s'y accrocher. Un nouveau "non échec" serait déjà positif. ■

Pascal Nari

L'ACTION FRANÇAISE 2000

TARIF DES ABONNEMENTS

(paraît les 1er et 3e jeudis de chaque mois)

1. Premier abonnement France (un an)	**76 €**
2. Premier abonnement Étranger (un an)	**85 €**
3. Abonnement ordinaire (un an)	**125 €**
4. Abonnement de six mois	**70 €**
5. Abonnement de soutien (un an)	**150 €**
6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an)	**65 €**
7. Outre-mer (un an)	**135 €**
8. Étranger (un an)	**150 €**

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tél. ..... Courriel .....

Bulletin à retourner avec un chèque à l'ordre de la PRIEP à :
L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 PARIS
CCP Paris 1 248 85 A

ÉTATS-UNIS

L'autodafé du Coran

Il a suffi que Terry Jones, obscure pasteur d'une minuscule église américaine, menace de brûler quelques exemplaires du Coran devant son petit temple, en commémoration de l'attentat du 11 Septembre, pour qu'une grande agitation s'empare du monde entier !

Menace déplacée et de mauvais goût, certes, mais qui montre le degré de fébrilité de l'opinion américaine sur l'islam en général. Le président Obama, le Vatican, l'"Europe" ont dû intervenir. Des manifestations violentes contrer l'"Occident" – qui n'avait rien à faire dans cette affaire – ont eu lieu en Afghanistan et au Pakistan. Téhéran, Riad et quelques capitales musulmanes ont proféré des menaces.

Terry Jones, en quelques heures, s'est fait connaître du monde entier. Nul doute qu'il va tenter de jouer un rôle important sur l'échiquier politique américain. Puis sa "décision" a été annulée. Le terrible pasteur a l'intention d'aller rencontrer l'"imam" de la mosquée de discorde à New York pour négocier sur ce projet de construction, qui, réalisé quelques centaines de mètres plus loin, serait également passé inaperçu. Provocation contre provocation.

Cette soudaine agitation révèle surtout les hésitations américaines et l'ambiguïté de la position de Washington face à l'islam (17 % des Américains se déclarent musulmans) et surtout à l'islamisme radical. La main tendue du président Obama à l'"islam" – mais quel islam ? –, son inaction face au radicalisme islamiste, son soutien sans faille à l'islamisation rampante de la Turquie, son refus de distance sérieuse avec les Frères musulmans, que certains croient soutenus discrètement par Washington, bien que ces mêmes "Frères" subvertissent les pays musulmans amis de l'Occident, constituent des points d'interrogation. L'Amérique profonde est désorientée. Tous les sondages le montrent. Cela est inquiétantant, et pas seulement pour les Américains. Le geste imbécile du petit pasteur de Floride, heureusement annulé, n'aura été qu'un signe de cette angoisse grandissante. ❑ **P.N.**

❑ CETTE ANNÉE-LÀ : 1830

Le roi qui donna Alger à la France

Le souvenir d'une dette contractée par le Directoire sert de prétexte à Charles X pour s'emparer de l'Algérie. Bravant l'hostilité de l'Angleterre, dédaignant les invectives de la presse libérale, le roi remporte la victoire qui avait échappé à Charles Quint et Louis XIV.

Cette année-là, le sixième de son règne, Charles X, soixante-treize ans, subissait les assauts conjugués d'une presse déchaînée, d'une bourgeoisie capitaliste avide de révolution et de quelques royalistes bornés. Il n'en offrait pas moins à la France l'ultime cadeau de la monarchie traditionnelle en prenant Alger.

Alger sous la tutelle d'un État turc

Il importe de préciser qu'alors l'Algérie n'existait pas. S'il y avait un État, c'était un État turc – on disait la Régence d'Alger - relevant nominalement du sultan de Constantinople et dominant des populations très diverses : Berbères, les vrais autochtones ; Arabes, conquérants au VIIe siècle ; Turcs arrivés par invasion ; Juifs, qui vivaient du négoce. La puissance turque était représentée à Alger par un dey, alors nommé Hussein. Depuis trois siècles, cette cité semait la terreur en Méditerranée par ses corsaires qui s'emparaient des navires et prenaient les chrétiens en otage, ce qui rapportait beaucoup d'argent à ladite Régence. L'empereur Charles Quint avait attaqué ce repaire de gangsters en 1541, puis Louis XIV, avec ses grands capitaines Duquesne et d'Estrées, l'avaient bombardé en 1683 et 1688. Toujours sans succès. Eh bien, Charles X, lui, voulut tout seul la victoire, et il l'obtint !

Le prétexte pour intervenir fut fourni par le dey lui-même qui s'était permis en 1827, disait-on, de donner un coup d'éventail au consul de France Pierre Deval venu lui dire que la France n'avait pas à reconnaître une dette contractée trente ans plus tôt par le Directoire pour un achat de blé négocié avec le dey par les deux juifs Busnach et Bacri. L'honneur français ayant été bafoué par le dey, un blocus d'Alger par la marine française s'imposait.

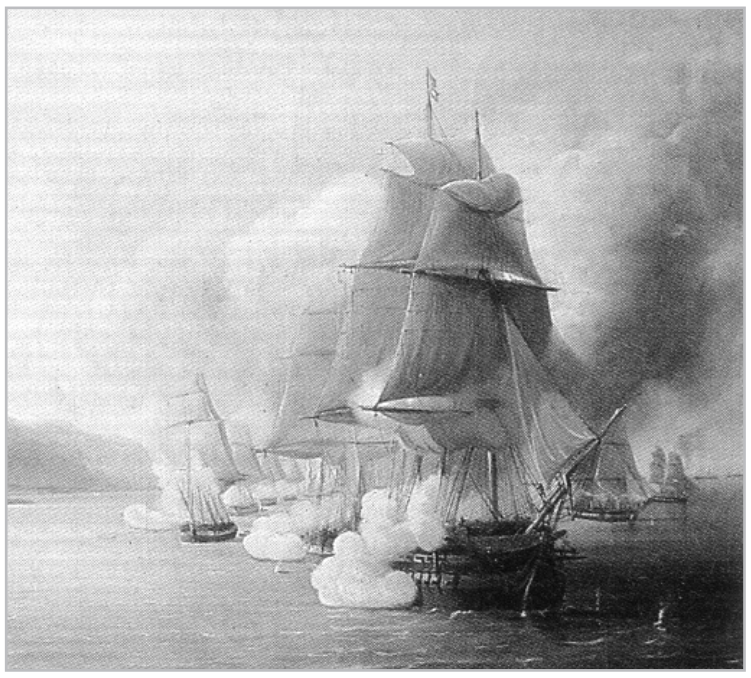

Bombardement d'Alger par l'amiral Duperré le 3 juillet 1830

Bravant l'hostilité et les menaces de l'Angleterre, dédaignant les invectives de la presse libérale, le roi prépara l'expédition avec son ministre le prince Jules de Polignac et avec la certitude de fonder en Afrique l'empire chrétien rêvé par saint Louis.

Mettre fin à la barbarie en Méditerranée

Il confia la flotte de 675 bateaux, dont 103 bâtiments de guerre et 83 pièces de siège, au vice-amiral Duperré, et l'armée de terre de 35 000 hommes au ministre de la Guerre le comte de Bourmont. Alger avait la réputation d'être imprenable, mais l'aventure méritait d'être tentée. Ne pouvait-on pas utiliser les plans et les croquis qu'un agent secret de Napoléon avait dressés en 1808 ?

La flotte, partie de Toulon le 25 mai 1830, arriva en vue d'Alger le 31 mai, mais des vents contraires l'obligèrent à se replier vers Palma aux Baléares. Elle revint le 10 juin et débarqua le 14 juin sur la plage de Sidi Ferruch, à quelques kilomètres d'Alger. Le dey ne disposait que d'une armée hétéroclite et mal commandée par son gendre : elle se dispersa après un combat de plusieurs heures à Staoueli. C'est alors que Bourmont décida de lancer son artillerie sur Alger : il attaqua et pilonna le 3 juillet le fort l'Empereur dominant la ville. Le 4 juillet la forteresse tomba dans un terrible explosion. Le 5, il ne restait plus au dey qu'à capituler et à proposer des négociations avant de s'enfuir douillettement pour Naples, tandis que les forces françaises entraient dans la ville. On compta du côté français 415 morts et 2 160 blessés, il y en eut beaucoup plus du côté algérien.

En trois semaines, la France venait de mettre fin à la barbarie en Méditerranée : elle allait pouvoir reprendre sa mission civilisatrice héritée de la Rome impériale et de la chrétienté de saint Augustin. Le contraste entre l'infinie grandeur du pari sur l'avenir et la petitesse des débats de politique politicienne qui occupaient l'opinion en ce mois de juillet 1830 est saisissant. Aucun personnage officiel ne salua l'entreprise victorieuse du roi. Au contraire on redoubla de sarcasmes et de menaces à son égard, avant de le renverser trois semaines plus tard. Nous en parlerons dans notre prochain numéro.

Destin d'un héritage

La conquête de l'Algérie - État créé de toutes pièces par la France, il faut toujours s'en souvenir - allait être poursuivie par la monarchie de Juillet, le Second Empire et la Troisième République, mais ce joyau tomba, hélas, aux mains des républicains, jacobins incapables de comprendre la diversité humaine, et laïcistes scandalisant trop souvent par leur absence de foi des populations que l'on aurait pu rechristianiser. Cela aboutit, malgré le sursaut français de 1958, au comble du déshonneur : la forfaiture de 1962. Donc au recul de la civilisation et au reniement de l'œuvre esquissée par Charles X. L'arrière-arrière-petit-fils du roi, le prince Sixte de Bourbon Parme, dans son livre *La Dernière Conquête du roi : Alger 1830* paru en 1930, écrivait : « *Ne fût-ce que pour cela, Charles X, très clairvoyant et très agissant dans la poursuite de ce haut destin, doit compter parmi nos grands rois ; en mourant, les fleurs de lys ont jeté leur dernier éclat de fleur et d'épée.* » ■

Michel Fromentoux

Présence de Lyautey

L'engagement en Afghanistan remet à l'honneur le maréchal Lyautey (1854-1934), souvent cité par les militaires français.

La technique de la "tache d'huile", qu'il avait théorisée avec Galliéni, combinait déjà opérations militaires, actions civiles et développement. Reprise et transformée par la pensée anglo-saxonne dans l'expression "clear, hold, build", elle supposerait, « *en préalable à la mise en œuvre des actions de développement ("build")* », de « *défaire les insurgés ("clear") par des actions armées* » et de « *s'assurer le contrôle durable d'une zone donnée ("hold")* », selon les explications d'Amaury de Féligonde (*Focus stratégique*, n° 24, août 2010).

Appliquée en Afghanistan, et notamment dans les territoires placés sous la responsabilité de la France, elle avoue certes des limites. « *En effet, les projets mis en œuvre dans ces districts le sont dans des zones que la Coalition* [...] *ne contrôle jamais complètement, entre autres raisons* [...] *parce que les insurgés sont* [...] *issus de la population locale, à la culture guerrière bien ancrée. Il ne peut donc être question de "séparer " civils et insurgés* », conclut Amaury de Féligonde.

Selon l'armée de Terre, il n'en convient pas moins « *de se référer aux campagnes menées par les armées européennes en Afrique comme en Asie* ». « *L'histoire de France est riche d'une expérience et d'un savoir-faire en matière de pacification et de développement* », a-t-elle rappelé le 1er septembre, appelant à redécouvrir les *Principes de pacification du maréchal Lyautey* présentés par le commissaire commandant Maxime Gillet (Economica, 128 pages, 19 euros). ❑

Un père dans la LVF

Née en 1935, Isabelle Marnier a grandi loin d'un père dont l'absence, très vite, est devenue mystère, angoisse, facteur d'exclusion sociale.

Elle avait dix-sept ans lorsque ce père a réapparu, mourant. Au cours des mois passés à son chevet, elle a lié avec lui une relation rare, faite de confidences et d'aveux trop lourds pour une fille de cet âge mais à travers lesquels se dessinait le portrait d'un homme incapable de se glisser dans le cadre des convenances communes. Après le décès de son père en 1952, Isabelle Marnier a tenté de comprendre des engagements définitivement incompréhensibles et injustifiables aux yeux de nos contemporains. Pour ce faire, elle avait le souvenir des conversations d'autrefois, des témoignages de proches, les notes et la correspondance paternelles. Documents intenses et lacunaires à partir desquels elle a reconstitué un itinéraire.

Fils de médecin dinannais, beau garçon distingué marié à une femme qu'il aime autant qu'il la trompe, passionné de chevaux, promis à une superbe carrière d'oto-rhino-laryngologiste à Paris, Yves Jouanin, très vite, a étouffé dans le carcan des convenances mondaines. Alliant à un anti-communisme viscéral une puissante compassion pour le prolétariat, il s'est imposé comme un pionnier de l'aide sociale.

Ami de Céline, il se laisse convaincre lorsque celui-ci l'incite à rejoindre la LVF. Ce choix, où les causes personnelles tiennent leur place, marque le début des catastrophes. En octobre 1941, Jouanin est envoyé sur le front de l'Est et tient un carnet de route, document brut exceptionnel sur le quotidien des hommes de la LVF, leur personnalité, leurs motivations, leurs rapports avec les Allemands, leur regard sur la guerre en Russie, leurs souffrances. Quadragénaire physiquement à bout de forces, désenchanté par le passage du rêve héroïque à la réalité triviale, il est rapatrié l'été 1942. Mais plus rien ne sera comme avant : il est devenu un réprouvé.

Monument de la piété filiale

En septembre 1944, afin d'échapper aux épurateurs, il parvient à s'engager dans la Légion étrangère, participe brillamment à la campagne d'Allemagne, obtient deux citations qui lui permettront plus tard d'être absous des faits de collaboration qui lui étaient reprochés et de rouvrir un cabinet au Maroc. Trop tard. Atteint d'un cancer, Yves Jouanin meurt prématurément.

Restent ses carnets, ses notes, vision lucide et douloureuse d'un monde, un pays, une société qui ne ressemblent plus à l'univers chevaleresque que Jouanin s'était forgé, mais auxquels il reste lié par toutes les fibres de son être. Si l'homme agace parfois, il faut lui reconnaître le mérite d'être allé au bout de ses foucades, ses mirages et ses engagements.

Sans prendre conscience de ce qu'il en coûtait aux siens. En parallèle du récit paternel tronqué - l'on regrette que n'apparaissent pas les influences intellectuelles et politiques qui conduisirent Jouanin à la LVF, ni celle de Céline sur les choix de son jeune confrère -, Isabelle Marnier raconte sobrement ses incompréhensions d'enfant, les difficultés de l'Occupation, l'opprobre pesant sur la famille du "collabo", les brimades subies. Sans aucun jugement de valeur, au plus près des faits, ce monument de la piété filiale exempt de tout *pathos* est d'abord un témoignage sur des réalités françaises occultées. ■

Anne Bernet

✓ Isabelle Marnier : *Les Légions dangereuses* ; Jean Picollec, 285 p.,19,90 euros.

❑ LITTÉRATURE

Un art aristocratique

Le directeur du *Magazine des livres* nous dévoile ses *Causeries littéraires*, où l'on croise Patrick Besson, Bernard Henri-Lévy, Renaud Camus, Jean Védrines, Guy Dupré, Philippe Sollers...

La grandeur de la littérature a toujours fait pâlir les étoiles. Partagée par les bons écrivains et les bons lecteurs, cette intuition est sans doute de celles qui ont conduit Joseph Vebret, directeur du *Magazine des livres*, à rassembler en un épais volume ses entretiens avec quelques grands littérateurs de notre temps – et les autres. Même si on pourra déplorer de nombreuses absences – et certains présents –, ces *Causeries littéraires* ont la qualité d'éclairer sous des angles fort différents (mais quelques fois très semblables) la littérature contemporaine.

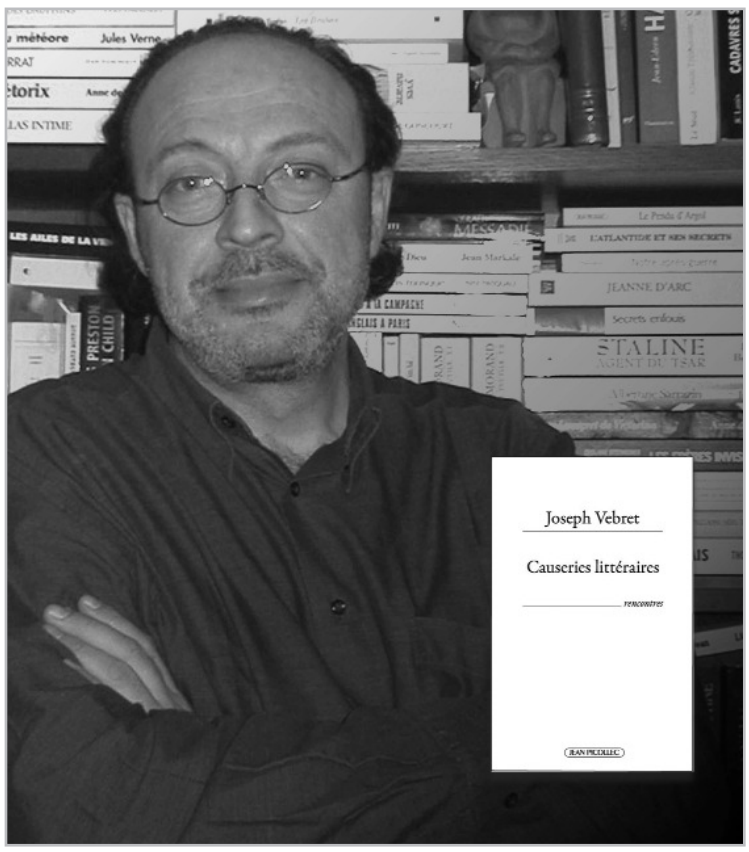

Rigolos et Négociants

Il faut bien, d'abord, attribuer une manière de prix honorifique du recueil à Patrick Besson, qui livre l'une des contributions les plus intéressantes, écrivant que « *le problème des écrivains, c'est qu'ils ne connaissent pas leur place. Chaque joueur de la fédération de tennis connaît son classement exact à tout moment. Nous, non ! Alors qu'en réalité, les écrivains ont un classement, mais il est caché, il est secret.* » On pourrait donc, si on en avait le goût, déterminer une hiérarchie des collaborateurs de ce collectif. Ce ne serait pas facile. Il y en aurait à plusieurs titres.
Le récipiendaire du prix des Rigolos irait tout de suite à l'inénarrable Bernard Henri-Lévy, pour son culot en tant qu'apprenti littéraire (et non son culot littéraire) : « *Il n'y a pas beaucoup de reproches à me faire.* [...] *C'est peut-être quand quelqu'un n'a pas dit trop de bêtises sur le fond qu'on lui cherche noise sur la forme.* » Ou le prix des Négociants à Michel Houellebecq, qui avait « *réalisé* » (le terme est choisi à dessein) ces *Ennemis publics* (sic) avec le même BHL, en 2008, et qui nous écrit maintenant que « *non seulement on ne me propose plus rien, mais les journalistes essaient, dans la mesure du possible, de ne pas trop parler de moi. Ce qui là aussi est un mieux, car j'en étais arrivé au point où je ne pouvais plus ouvrir un journal sans avoir peur que l'on parle de moi* » (re-sic).
Mais laissons-là les récompenses et distinctions...
Ces écrivains, tous, ont au moins le mérite d'écrire. Et BHL aussi sait que la « *vraie vie* » est dans le « *lieu où elle s'accomplit, où elle prend sa dernière forme, c'est-à-dire dans les livres* ». C'est pour cela qu'ils ont ensemble leurs lumières communes, dont on pourra d'ailleurs regretter l'énumération répétitive trop habituelle mais bien compréhensible par les talents en cause : Proust, Kafka, Balzac, Gracq, Mauriac, Hugo, Zola... À cela, rien d'étonnant : les références littéraires non conformistes ne sont plus citées aujourd'hui qu'en douce. Où sont les grands extérieurs ? Et les lignes marginales ?

La part d'ombre

Heureusement, Renaud Camus est là pour nous dire qu'il aime les « *demeures de l'esprit* » d'autres nations européennes, refusant ainsi de tout sacrifier à la seule littérature française. Kenneth White condamne la « *médiocratie* », gouvernement des lettres où le « *médiocre règne en force et d'une manière non seulement de plus en plus populiste, mais aussi de plus en plus vulgaire* ». Jean Védrines, curieux de Pound, et accessoirement contempteur de Jean Sarkozy (dont le discours « *fruste et arrogant* » lors d'une inauguration le surprit naguère), tente presque à rebours cet essai de définition de la littérature, agréable et fugace : « *Je dirais qu'elle saisit ce qu'une génération s'efforce d'étouffer, de refouler. C'est-à-dire qu'elle est très certainement la part d'ombre, en tout cas la part nocturne, de tous les livres qui paraissent en trente ou cinquante ans. Et cette parole clandestine exige un effort, presque un sacrifice social. Écrire tous les jours, c'est mourir au monde.* »

La vocation d'écrire

Guy Dupré revient pour nous rappeler les noms de Jünger, d'Abellio, de Bernanos (que cite aussi Amélie Nothomb de façon inattendue). Jean Carrière évoque son œuvre occultée par *L'Épervier de Maheux*. Philippe Sollers synthétise son personnage paradoxal en évoquant ses choix d'éditeur, qui ont été parfois courageux et sans doute laborieux, en tout cas plus remarquables que ses lettres où « *il lui manque quelque chose* » comme disent les professeurs. Pas de grands développements sur le domaine étranger, Henry Miller, Knut Hamsun, Yukio Mishima, presque rien sur le surréalisme, sur Artaud, de Roux, Péguy, pas de Maurras, de Gripari, de Brasillach, un peu de Céline, et seulement quelques écrivains autres que ceux des grandes maisons... Mais beaucoup sur la vocation d'écrire, sur la lecture comme « *acte élitiste* » (Védrines), d'anecdotes du « *milieu* ». Et cette réponse de Jean Dutourd, quand on lui demande l'identité du plus grand écrivain français vivant : « *Cela n'existe pas. La carrure a un peu diminué. Jünger était un modèle de grand écrivain international. Thomas Mann aussi. Mais cela fait deux Allemands...* »

Michel d'Urance

✓ Joseph Vebret : *Causeries littéraires - Quarante écrivains en liberté* ; préface de Michel Chaillou ; éd. Picollec, 450 p., 24,90 euros.

Mauvais goût à Versailles

Du 14 septembre au 12 décembre, le château de Versailles, appartements et jardins compris, va accueillir, selon l'AFP, « *les étranges bouddhas de l'artiste japonais Takashi Murakami, ses compositions de fleurs aux couleurs acidulées et ses drôles de petits monstres* ». Un bouddha « *domine la perspective des jardins de Le Nôtre. D'un côté, il offre un visage méditatif.* [...] *De l'autre, un visage peu engageant avec des dents de requin.* » Il y a aussi, « *la blonde "Miss Ko", en mini-jupe et petit tablier de serveuse* [...] *dans le salon de la Guerre* ».
Jean-Jacques Aillagon, le président de l'établissement public gérant le château, trouve « *tonique* » et « *pertinente* » la cohabitation de telles œuvres. Quant à l'artiste, il affirme : « *Pour nous, Japonais, le château de Versailles est tellement différent de notre culture. J'ai voulu créer l'effet inverse pour que les Occidentaux ressentent un dépaysement.* » C'est là que le bât blesse. Nous n'allons pas à Versailles pour nous dépayser de la France, mais pour voir ce qu'elle a réalisé d'unique au monde. Le groupe "Versailles mon amour" prévoit de manifester le 14 septembre avec des urinoirs... Ce qui ne peut être du goût des autres opposants réunis dans la coordination "Défense de Versailles" autour de SAR le prince Sixte-Henri de Bourbon Parme et de M. Arnaud Upinsky, président de l'Union nationale des écrivains français, qui envisagent une action en justice.
M. Aillagon aurait annoncé récemment que les prochaines expositions d'art contemporain n'auraient plus lieu dans les appartements royaux du château. Aurait-il soudain ouvert les yeux ? ❑ **M.F.**

Retrouver l'Ancienne-Comédie

« *Le temps, l'étoffe dont la vie est faite* », disait une solennelle platitude du langage ancien.

Il m'arrive parfois, dans les nuits de demi-sommeil ou de rêve éveillé, de me redire quelque bizarre adage ressurgi de la plus ancienne mémoire et d'y inclure une vision concrète et colorée, ou bien encore une musique fantasque et nostalgique, latente et présente.
Ainsi, en une nuit de songe clairvoyant, ou par quelque après-midi d'errance au long de rues désertes, j'ai retrouvé ce supplément d'âme que réserve le temps : la "rue de l'Ancienne-Comédie". J'ai voulu, peut-être par une audace quelque peu sacrilège, savoir quelle était cette rue ; elle semblait située dans les lointains de mes mémoires bourguignonnes d'il y a maintenant bien plus d'un demi-siècle. Je relis en un vieux guide touristique, dans la notice consacrée à Semur-en-Auxois, qu'il existe une place de l'Ancienne-Comédie en cette ville emplie de souvenirs du Moyen Âge et du temps classique. Pourtant insatisfait, je pourrais jurer que j'ai connu d'autres rues ou places de l'Ancienne-Comédie, peut-être à Tonnerre, à Sens ou à Noyers...

Le désir ardent d'un romanesque poétique

Ce qui demeure certain, c'est que ce terme d'"Ancienne-Comédie", répond au désir ancien et profond d'une musique, d'une danse charmante et masquée, d'une mélancolie pourtant animée, capricieuse, pleine de souvenirs d'amours anciennes et peut-être illuminée, rêvée par des poètes de siècles déjà anciens et pourtant toujours familiers. Danse et mélancolie, désir ardent d'un romanesque poétique et, en même temps, le souvenir de parentés provinciales de l'enfance : des cousins, si ce n'est là une illusion tendre, ont dû demeurer place de l'Ancienne-Comédie à Semur-en-Auxois. Mais au-delà des souvenirs estompés et des tendresses enfouies au fond des années, subsiste la croyance, diffuse mais enracinée dans la conscience, que le roman d'amour pour la France, inséparable d'une âme française, recèle le mystérieux message de l'Ancienne-Comédie : la chanson d'Arlequin et de Colombine, des mélancolies nécessaires mêlées à une mystérieuse et tendre gaieté. Nous sommes persuadés, au fond de notre âme française, que nous avons un rôle à jouer avec Arlequin et Colombine, Polichinelle lui-même, et les Sylvies et les Valères d'un plus noble théâtre : personnages fortuits mais en même temps anciennement connus et gaiement familiers.
La mélancolie elle-même se doit d'être dansante et chantante ; les comédiens, dans leurs rôles les plus imprévus et les plus fantasques, construisant (le mot semble étrange !) une noblesse de conscience sensible même dans le burlesque sautillant et le discours capricieux des orateurs plaisants et faussement solennels.
Conscients de notre devoir français de sauvegarde intellectuelle et spirituelle, nous savons que "jouer son rôle" ne présume pas nécessairement une austérité grave ou chagrine. Les comédiens, qu'il s'agisse des artistes dansant sur les planches à l'ouverture des rideaux rouges, des musiciens porteurs d'instruments parfois étranges et comiques, et les spectateurs enfin qui ont aussi le devoir de contribuer à la pérennité de nos humeurs changeantes, tous sont de quelque manière les serviteurs du seigneur Dieu et du prochain. Nous n'aurons pas de scrupules excessifs à vous convier, vous tous nos frères en facéties et romanesque, à nous suivre un beau soir dans la rue de l'Ancienne Comédie. ■

Jean-Baptiste Morvan

❑ ANNIVERSAIRE

11 Septembre : la grande paranoïa

Neuf ans ont passé depuis les attentats du 11 septembre 2001. Il est instructif, avec du recul, de lire ou relire ce qui s'est publié sur ce sujet. Parmi les ouvrages retenus par Anne Bernet, certains ne sont pas du goût de tous nos rédacteurs. Nos lecteurs jugeront.

L'une des premières questions à s'être posée à l'opinion publique américaine et mondiale fut : comment la CIA et les autres agences de renseignement des États-Unis ont-elles pu, malgré leurs énormes moyens techniques et financiers, ignorer totalement, ainsi que l'affirma le gouvernement Bush, une menace terroriste d'une ampleur sans précédent, quand tous les services étrangers, y compris ceux des pays arabes et musulmans, et jusqu'aux plus improbables officines, tel le contre-espionnage islandais, les avaient, des mois à l'avance et à plusieurs reprises, mis en garde contre un risque majeur sur leur territoire ? Comment les rapports d'agents américains, qu'inquiétaient des signes avant-coureurs, avaient-ils pu être dédaignés par leur hiérarchie ? Ne fallait-il pas imputer une partie du désastre à une « *faillite de l'espionnage américain* », ainsi que Jean Guisnel sous-titrait son enquête *La Citadelle endormie* ?

Vue aérienne du World Trade Center après l'effondrement des tours jumelles

Faillite américaine

Au demeurant, ainsi qu'il le rappelait à loisir, ce n'était pas la première fois que la CIA, le FBI, la NSA, agences toutes-puissantes promptes à se libérer des obligations démocratiques, fourvoyaient les USA dans de sanglants bourbiers ou prêtaient la main à des opérations à l'étranger déconseillées par la morale la plus élémentaire. Les échecs avaient été nombreux, scandaleux, retentissants, et avaient, à la longue, Guerre froide ou pas, poussé le Congrès à réclamer, et obtenir, un droit de regard, sinon de contrôle, sur les agissements de l'Agence. D'aucuns, d'ailleurs, prétendaient que ces mesures avaient décrédibilisé les services américains, démotivé les troupes et permis cet incroyable échec. Guisnel pointait encore, preuves à l'appui, le relâchement consécutif à la disparition de l'URSS, et une tendance à se fier aux technologies de pointe plutôt qu'au facteur humain, de sorte qu'il n'existait plus à la Compagnie d'arabophones et d'islamologues... L'anti-américanisme aidant, et le plaisir de découvrir les Yankees encore plus nuls qu'on le soupçonnait, ces informations, pour l'essentiel exactes, furent admises sans difficulté, éludant une question cruciale : pourquoi, après la catastrophe, ne fut-il pris aucune sanction contre les responsables ?

Bizarrement, CIA et FBI, si incompétents avant les attentats, se révélèrent, après, d'une efficacité surprenante. En un temps record, ils établirent la liste des pirates de l'air. Peu importe s'il s'avéra qu'une partie des présumés coupables, pilotes de compagnies d'aviation saoudiennes, étaient en vie, étrangers à ces horreurs et affolés de voir leur identité usurpée de la sorte. Ce détail n'empêcha pas un "ancien" expert de la CIA, Marc Sageman, psychiatre, criminologue, sociologue, de faire figurer leurs noms en bonne place dans une étude présentée comme un modèle du genre, *Le Vrai Visage des terroristes, psychologie et sociologie des acteurs du Djihad*. Il en ressort que l'archétype du kamikaze islamiste est un jeune homme de bonne famille, titulaire de nombreux diplômes, financièrement à l'aise, occidentalisé, ne souffrant d'aucune maladie mentale et définitivement sans excuse. Pourquoi, sous ses apparences argumentées et scientifiques, ce rapport laisse-t-il une sensation de malaise ? Parce qu'à partir d'exceptions tragiques, il extrapole un modèle standard propre à nourrir et envenimer beaucoup de haines...

Nouveaux inquisiteurs

Précisément ce que l'on a reproché, avec quelle violence furieuse, à la journaliste italienne Oriana Fallaci, ancienne icône de la Gauche transalpine, lorsque, peu avant de succomber au cancer qui la minait, cette femme d'un incontestable courage, d'une remarquable intelligence, qui avait depuis l'adolescence combattu les réactionnaires de tous poils, s'avisa, avec une lucidité terrible, qu'elle s'était trompée de combat. Tout ce en quoi elle avait cru, tout ce pour quoi elle avait lutté, s'avérait menacé de disparaître en Occident et d'abord en Italie. L'islam y avait pris pied, comme partout en Europe et ses prétentions croissaient, se multipliaient avec le nombre de ses fidèles, jusqu'à l'intolérable.

La signorina Fallaci, prenant prétexte de l'émotion suscitée par le 11 Septembre, partit en lutte contre une immigration de conquête et de peuplement qui risquait à terme de détruire une civilisation chrétienne et occidentale dont cette "catholique athée" s'avisait soudain qu'elle l'aimait. Si la Fallaci, au cours de sa vie militante et professionnelle, avait eu sa part de coups, elle n'imaginait pas le déchaînement de rage attendant celle qui osait s'en prendre aux forteresses de l'antiracisme et du politiquement correct... Traînée en justice, menacée après la parution d'un premier pamphlet, *La Rage et l'Orgueil*, elle répondit, superbe, par un second, *La Force de la Raison*. Outre une plume grandiose, même en traduction, un humour féroce frappant sans pitié les nouveaux inquisiteurs, Oriana Fallaci, au-delà des outrances, dénonçait, audacieuse, talentueuse, l'état de nos sociétés, ses conséquences, la confiscation de la liberté de parole. Ses anciens amis ne lui ont point pardonné. Il faut la lire : pour le plaisir, mais aussi parce que cette grande journaliste dévoilait certain accord des années soixante-dix alors passé inaperçu mais qui éclaire d'un jour très cru, et très inquiétant, ce que nous vivons depuis.

Zones d'ombre

Journaliste d'investigation, lui aussi, bon connaisseur des arcanes du pouvoir américain, des enjeux pétroliers et du Moyen Orient, Éric Laurent, en septembre 2001, couvre le conflit en Afghanistan, dans l'attente de la capture de Ben Laden. Or, l'insaisissable Oussama, le monstre terroriste, échappe à la plus puissante armée du monde. Laurent veut comprendre, et découvre, médusé, que, de l'aveu des militaires américains, prendre le Sheikh n'a jamais été à l'ordre du jour... Celui-ci n'est d'ailleurs même pas inculpé pour les attentats de New York et Washington... Faute de preuves ! Quant aux installations dignes de James Bond censées truffer les montagnes de Tora Bora, Laurent constate qu'elles n'ont jamais existé. Comment, dans ces conditions, Ben Laden a-t-il pu organiser et coordonner l'affaire du 11 Septembre ? Décidé à comprendre, Laurent commence à se poser, et à poser, des questions embarrassantes auxquelles, trop souvent, on n'opposera qu'un silence écrasant.

La Face cachée du 11 Septembre ne saurait être accusée d'être un brûlot conspirationniste écrit par un paranoïaque. C'est une enquête, méthodique, posée, dérangeante car elle soulève des faits occultés : les énormes profits de gens trop bien informés qui spéculèrent, l'été 2001, sur la chute des actions des compagnies aériennes impliquées dans le drame, sans jamais être démasqués par les autorités boursières et policières américaines ; le rôle trouble de l'Arabie séoudite ; d'autres incohérences qui finissent par ressembler à d'effarants mensonges... Destinés à couvrir qui ? Ou quoi ? Laurent se garde de conclure, mais en pointant les zones d'ombre, ouvre aux esprits sagaces matière à réflexion.

Les points troublants

Éric Raynaud, autre journaliste d'investigation, est de ceux-là. Passée la terrible émotion suscitée par les attentats et leur cortèges de deuils et de souffrances, lui aussi s'est posé d'insistantes questions. Pourquoi, par exemple, Ben Laden, à rebours de tout terroriste, ne revendiquait-il pas son triomphe, affirmant même être étranger à l'événement ? Pourquoi les bandes vidéo qui avaient filmé la chute de l'avion sur le Pentagone avaient-elles toutes été récupérées par le FBI qui ne les avait jamais publiées ? Comment ce Boeing de 23 mètres d'envergure avait-il pu se désintégrer intégralement, après s'être engouffré dans une brèche qui, preuves à l'appui, faisait cinq mètres de large ? Comment, contre toutes les lois de la physique et de l'architecture, les tours du World Trade Center avaient-elles pu s'écrouler si vite, y compris un troisième immeuble du complexe, que les avions n'avaient pas touché ? Était-il vrai que des experts avaient retrouvé des particules de nano thermite, explosif militaire surpuissant, dans les ruines ? Était-il vrai que la commission officielle avait fait l'impossible pour évacuer les points troublants ? Était-il vrai que des témoins encombrants avaient trouvé une fin prématurée et opportune ?

Il y a quelques années, soulever ces questions vous discréditait. Aujourd'hui, les familles des victimes, des hommes politiques, des scientifiques, des journalistes, en Amérique et ailleurs, les posent, ainsi que bien d'autres. Des commencements de réponse, ahurissants, se dessinent. Il en est fort peu question en France. Le grand mérite de Raynaud, dans *11 Septembre, les vérités cachées*, est de faire le point sur ce qui n'est plus du tout une fantasmagorique théorie de la conspiration, mais des faits, certitudes, rapports crédibles. En porte à faux avec tout ce qui s'est dit, écrit, expliqué depuis neuf ans... ■

Anne Bernet

✓ Jean Guisnel : *La Citadelle endormie* ; Fayard, 350 p., 19 €.
✓ Marc Sageman : *Le Vrai Visage des terroristes* ; Denoël, 400 p., 20 €.
✓ Oriana Fallaci : *La Force de la Raison* ; Le Rocher, 231 p., 21,90 €.
✓ Éric Laurent : *La Face cachée du 11 Septembre* ; Presse-Pocket, 270 p., 6,90 €.
✓ Éric Raynaud : *11 Septembre, les vérités cachées* ; Alphée-Jean-Paul Bertrand, 310 p., 21,90 €.

❑ RELIGIONS

Entre le croissant et le tablier

En marge du débat sur l'"identité nationale", Rémi Fontaine soutient que le prosélytisme islamique et le laïcisme menacent, l'un autant que l'autre, l'âme et le cœur de notre civilisation. Catholique fervent, il veut voir surgir des « *îlots de chrétienté* » constitués par ceux qui ne baissent pas les bras.

Quelques semaines après le centenaire le 25 août de la *Lettre sur le Sillon* du saint pape Pie X où apparaissaient les dangers des rapprochements entre l'Évangile et la Révolution, voici que Rémi Fontaine nous offre d'approfondir et de fortifier notre réflexion en rappelant ce que doit être le rôle des chrétiens dans un monde livré à ces deux forces antichrétiennes que sont, d'une part, l'islam militant, voire conquérant, et, d'autre part, la laïcité qui voudrait éteindre toute présence religieuse apparente dans la société. En intitulant son ouvrage *Ni laïques ni musulmans* [1], il montre bien que le débat ne se réduit pas à la confrontation dont chacun sait qu'elle est stérile et illusoire entre le prosélytisme du Croissant et la volonté de d'interdire toute manifestation publique de toute religion pour avoir enfin la paix civile comme le prétendent les francs-maçons en tablier de peau de cochon qu'évoque Jean-Pierre Maugendre dans sa préface.

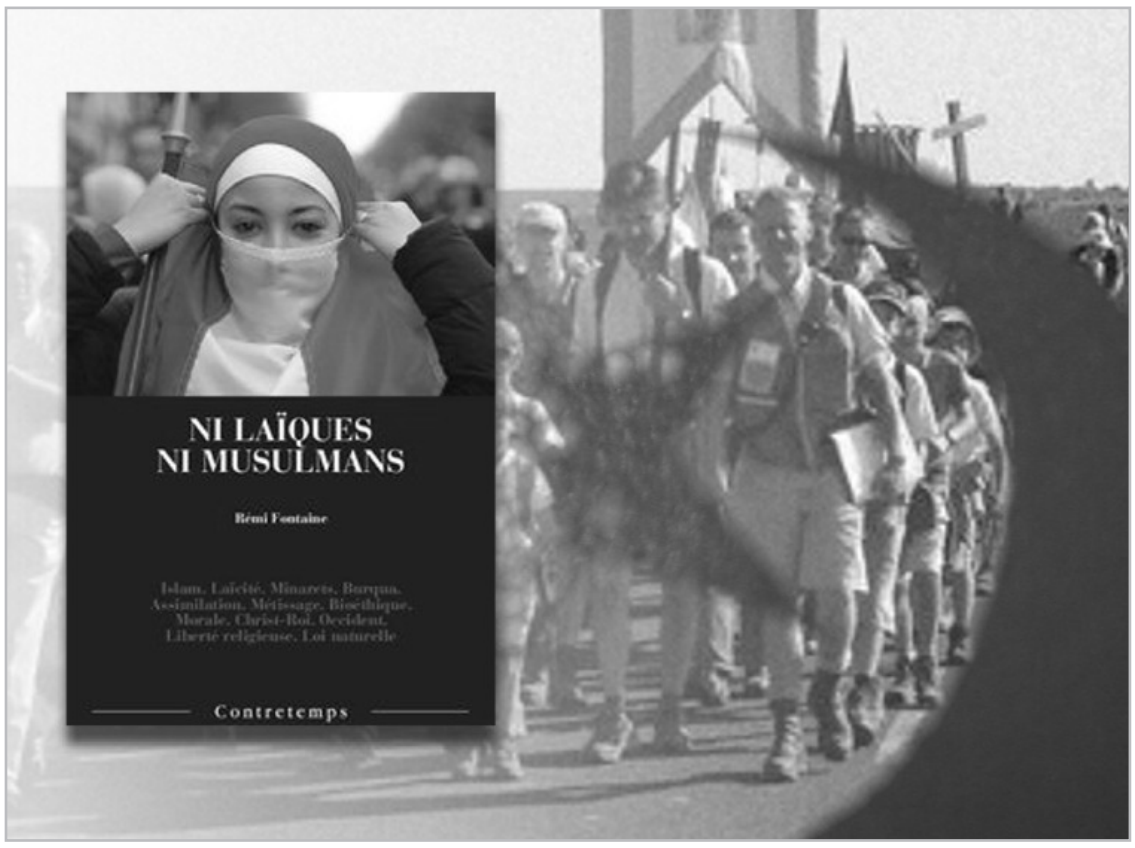

Deux totalitarismes

Les catholiques, dans ce monde qui se bâtit hors d'eux, semblent souvent vouloir tenter de se réduire à la simple mesure de christianisme que la société peut encore supporter. Quand on représente la religion qui a fait la France, cette attitude défaitiste est évidemment inadmissible ; elle prévaut hélas dans le discours épiscopal, trop souvent infesté de relativisme. Rémi Fontaine échappe aux sirènes de la laïcité positive, façon Nicolas Sarkozy, même si elle est plus aimable que la laïcité négative de stricte observance, façon Jacques Chirac, et permet une certaine expression de la religion. Mais ce n'est pas une expression politiquement différenciée selon les religions ; il manque à cette laïcité dite "positive" de s'être « *déologisée en prenant acte simplement, empiriquement et raisonnablement (à la manière de Maurras) du bienfait historique et social de l'Église, tournant à l'avantage de tous* ». Alors, nous ne serions pas loin de « *la saine et légitime laïcité de l'État* », dont parlait Pie XII, qui est distinction entre spirituel et temporel et non séparation.

Être fiers d'être chrétiens

C'est cette volonté de faire sortir nos contemporains de la tenaille qui les prend « *entre le totalitarisme sournois de la dictature du relativisme et le totalitarisme ouvert de la théocratie islamiste* », qui apparaît à chaque page du livre de Remi Fontaine. Armé d'un grand bon sens, de ses solides connaissances historiques et philosophiques, de nombreuses citations des papes et notamment de Benoit XVI, il aborde toutes les questions actuelles, la sécularisation des clercs, la bioéthique, la burqua, la nourriture *halal*, la carême et le ramadan, la christianophobie, l'homosexualité, la théorie du *gender*, toutes les formes de la culture de mort, la collusion droite-gauche... en des chapitres courts et bien sentis. À la longue cela pourrait être morbide car la situation est chaque fois plus inquiétante, mais sa foi et sa charité lui permettent de prendre toujours de la hauteur et de ne jamais désespérer.
Ce faisant il libère les esprits de bien des dialectiques où ils se laissent trop facilement enfermer. Car la tentation est grande par peur de l'islam de s'allier à un athéisme pratique, mais aussi par souci consumériste de donner à l'islam une grande place, voire de lui demander de nous aider à résoudre la grande crise spirituelle de la perte des valeurs... Avoir peur ne résout rien, il faut surtout nous montrer fiers d'être chrétiens, car les musulmans qui vivent chez nous (même s'ils sont la conséquence d'une politique démentielle de l'immigration) ont le droit de savoir quels trésors représentent pour nous notre religion traditionnelle ; pour être estimables, et donc respectables à leurs yeux, il ne faut pas leur apparaître comme seulement des consommateurs...

Retrouver le politique

C'est pourquoi les « *pistes de discernement pour en sortir* » que propose Remi Fontaine doivent être méditées. Il rappelle qu'il ne suffit pas de se convertir pour que la France renaisse au christianisme. Citant une fois de plus Maurras, il écrit : « *Prétendre se passer du médiateur naturel de la politique en procédant directement par la seule morale, c'est "la grande folie des philolosophies purement éthiques" disait Maurras.* » Oui, ne renouvelons pas la grave erreur de Marc Sangnier, lequel a trop vécu d'excitations romantiques purement cérébrales qui n'aboutirent qu'au désordre et au reniement. Il ne faut plus se contenter de bonnes intentions, mais oser poser la question politique, et du régime politique qui permettra concrètement le salut. Il est temps de cesser d'opposer le *politique d'abord* de Maurras à une vision purement spirituelle des affaires de ce monde.
Remi Fontaine veut aussi voir surgir des « *îlots de chrétienté* » constitués par ceux qui ne baissent pas les bras et qui suivent l'exemple, comme disait Louis Veuillot, des premiers chrétiens qui dans le monde païen où ils n'avaient pas choisi de vivre « *s'acquittaient de leurs obligations, mais s'abstenaient d'entrer dans les temples et d'offrir l'encens* ».

Non au choc des civilisations

Il refuse aussi en conclusion, et nous avec lui, de se laisser enfermer dans le mythe du choc des civilisations. D'abord parce que la « *civilisation de l'amour* », qui est celle du catholicisme, ne saurait se mesurer à aucune autre. Ensuite parce que, si l'islam actuellement est fort de notre faiblesse, c 'est uniquement parce que « *la foi chrétienne à la différence de la foi islamique s'est laissée ronger par le laïcisme du monde moderne relativiste et hédoniste* ». Enfin, parce qu'au regard du bien commun, les nations chrétiennes ont le droit de se protéger : « *Tenir pour vraie sa propre foi ne conduit certainement pas à agresser le croyant de l'autre religion mais à se protéger efficacement si ce dernier attente à notre liberté religieuse.* » « *Cela vaut*, ajoute-t-il, *aussi pour l'agression sournoise du laïcisme.* » Nous ajouterons que cela prouve que le cadre national, où se prend l'habitude de vivre ensemble dans un destin commun, est beaucoup plus propre que le cadre mondialiste, à des ententes humaines, mêmes spirituelles, au nom du bien commun et hors de tout esprit d'agression. ■

Michel Fromentoux

[1] Rémi Fontaine : *Ni laïques ni musulmans* ; Renaissance catholique. 366 pages, 15 euros.

Les rois sacrés de Jean Hani

Un travail est riche d'ouvertures pour qui s'intéresse à la portée de la spiritualité dans le politique.

Agrégé et docteur ès lettres, Jean Hani est professeur honoraire à l'université d'Amiens et fut directeur du Centre de recherches sur l'antiquité classique.
Ses travaux ont contribué à enrichir la réflexion sur les rapports entre spirituel et temporel, et à éclairer d'un jour nouveau l'influence égyptienne sur l'antiquité grecque. Le culte osirien tel qu'interprété par Plutarque fournit une première clé, dans la pensée de Jean Hani, pour comprendre le mouvement de reconnaissance d'une tradition par rapport à une autre, afin ensuite d'en exposer des données communes. La thèse qu'il a consacrée à cette implantation de l'Égypte dans la Grèce, avec l'exemple précis de Plutarque, participe ainsi au débat sur cette discutable « *tradition universelle* », chère à René Guenon, que Jean Hani n'a jamais voulu cesser de considérer.

La primauté du spirituel

Dans son ouvrage *La Royauté sacrée - Du pharaon au roi très chrétien*, d'abord paru en 1984, et réédité aujourd'hui, c'est de la royauté qu'il est question, de la « *royauté sacrée* ». Pour l'auteur, les systèmes politiques fondés sur la primauté du spirituel l'emportent sur les autres car ils sont conformes à la « *nature des choses* ». Il s'agirait alors de définir cette "nature"... Mais lisons Jean Hani : « *Si une institution est bonne, elle n'a pas à être condamnée pour la simple raison qu'à tel ou tel moment un chef a démérité ; car, la défaillance, en ce cas ne vient pas, c'est évident, de l'institution, mais de l'homme, et ce, justement parce qu'il n'a pas été fidèle à l'institution.* » Dès lors, la royauté sacrée (celle où sont confondus pouvoirs spirituel et temporel dans une même souveraineté) fournissait un « *cadre solide qui lui permettait précisément de surmonter, sans dommages irréparables, les méfaits d'un mauvais règne, et qui était pour elle une garantie d'avenir.* ».
Si on ne suivra pas l'auteur en toutes ses conclusions, et sur tous ses postulats de base, il n'en reste pas moins que l'utilité de son travail est riche d'ouvertures pour qui s'intéresse à la portée de la spiritualité dans le politique et à la séparation traditionnelle des pouvoirs dans les sociétés indo-européennes. Les régimes politiques traditionnels de l'Inde et de l'Europe ne sont d'ailleurs pas les seuls analysés : le lecteur trouvera de nombreux éléments sur les régimes égyptiens, tibétains, japonais, chinois, etc. de façon à mieux comprendre le droit divin, au sens plein de « *l'exercice du pouvoir temporel en vertu d'une délégation de l'autorité spirituelle* ». ■

Michel d'Uurance

✓ Jean Hani : *La Royauté sacrée - Du pharaon au roi très chrétien* ; éditions L'Harmattan, collection Théôria, Paris, 2010, 272 p., 24, 50 euros

❑ LE 1er OCTOBRE

Rentrée des étudiants d'AF

Rendez-vous le vendredi 1er octobre à 19 h 30 pour la rentrée des étudiants d'AF, au 10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1er (métro Palais-Royal ; entrée libre).

Ventes à la criée

Diffusez vos idées en rejoignant nos équipes de vendeurs : prenez contact avec nous ! Appelez Jean-Baptiste de l'Aviath au 06 81 55 36 78.

Autocollants

Le matériel militant vous attend. Pensez à vous charger de munitions pour la rentrée. Autocollants et affiches vont fleurir aux abords des lycées et des universités !

Adhésions

Qui n'a pas encore pensé à son adhésion ? La cotisation est de 32 euros pour un an (demi-tarif pour les étudiants et chômeurs), la moitié étant reversée à la section locale de votre choix.
C'est cette ressource indispensable qui nous permet de monter nos projets...

✓ Adhésion à retourner au CRAF, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

» MESSE

Pour le deuxième anniversaire de la mort de **Nicolas Kayanakis**, ancien secrétaire général de l'AF, une messe sera célébrée le mercredi 6 octobre à 18 h 30, en l'église Saint-Germain l'Auxerrois, Paris 1er .

» CONFÉRENCES

❑ **Bonald et l'Action francaise** : conférence de Flavien Bertran de Balanda, enseignant-chercheur à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence.
À Bordeaux : dîner-débat le vendredi 17 septembre à 19 h 30, au restaurant Le Xaintrailles, 114 boulevard du maréchal Leclerc ; PAF : 24 euros.
À Toulouse : conférence et déjeuner le samedi 18 septembre à 10 h 30, dans le centre-ville ; PAF : 24 euros. **À Bayonne** : conférence le samedi 18 septembre à 18 h 30, quartier Saint-Léon ; PAF : 5 euros.
L'auteur dédicacera ses ouvrages (*Bonald, la Réaction en action*, éd. Prolégomènes, 2009 ; *Bonald, publiciste ultra*, éd. Champ d'azur, 2010).
Prière de s'inscrire auprès de : CAEC, BP 80093, 33035 BORDEAUX CEDEX ; règlement par chèque à l'ordre de CAEC – CCP 15 503 63 W BOR. (Si nécessaire, le lieu exact sera communiqué aux inscrits.)

❑ **La librairie France Livres** vous convie à ses conférences. **Jeudi 23 septembre** : *Les fondements philosophiques de la démocratie moderne*, avec Maxence Hecqard ; **jeudi 30 septembre** : *La désinformation autour du film Hors-la-loi*, avec Jean Monneret. Rendez-vous à 19 h 30, 21 rue Monge, Paris 5e ; entrée libre ; renseignements : 01 43 25 36 67.

Centre royaliste d'Action française

10 rue Croix-des-Petits-Champs 75001 PARIS
communication@actionfrancaise.net

Président du Comité directeur d'AF
Stéphane Blanchonnet
Secrétaire général
Olivier Perceval
Secrétaire général adjoint
Romain Hellouin

Trésorier
Giovanni Castelluccio
Secrétaire administratif
Marie-Suzanne de Benque d'Agut
Formation
Marc Savina

Provinces
Philippe Castelluccio
Militantisme
Jean-Baptiste de l'Aviath
Responsable opérationnel
François Bel-Ker

À lire et à offrir

Livres reliés de Charles Maurras, Léon Daudet, Jacques Bainville

Éditions originales brochées

Demandez la liste à nos bureaux :
10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1er - Tél. : 01 40 39 92 06

NOTRE JOURNAL VOUS INTÉRESSE ?

Pour lui permettre de vivre, abonnez-vous, faites des abonnés !

BULLETIN D'ABONNEMENT EN PAGE 10

La voie de l'espérance

Dans un ouvrage consacré à Jeanne d'Arc, François-Marie Algoud rappelle la chronologie de la belle épopée que Maurras a présentée comme la parfaite illustration de la vertu d'espérance et du "Politique d'abord". Suivent des extraits du procès de la Pucelle d'Orléans, puis de grands textes politiques tirant les leçons qu'elle a laissées, où se rejoignent les voix de Charles Péguy, de Maurras, de Maxime Real del Sarte, de saint Pie X, de Pie XI et de Pie XII. L'auteur reste un bouillant camelot du Roi, rappelant la manière dont la fête nationale a été arrachée à la République. Qu'il soit vivement remercié d'inviter « *les chrétiens et Français, avec la grâce de Dieu, à éveiller des vocations, affirmer des jugements calmer les doutes, troubler l'erreur* ». ❑

✓ François-Marie Algoud : *Sainte Jeanne d'Arc - La voie de l'espérance* ; éd. de Chiré, 80 pages, 12 € ; disponible à nos bureaux.

❑ POLÉMIQUE

Les apéros républicains : à boire et à manger

Organisés en réaction à "l'islamisation rampante", réunissant "identitaires" et laïcards, les "apéros républicains", ou l'on déguste "saucisson et pinard" défraient la chronique. Réflexions sur un phénomène en plein essor, avec en ouverture quelques rappels historiques...

La démocratie a toujours eu peur de la rue. Peur d'être dépassée par une "émotion" populaire, de perdre le contrôle des citoyens appelés à voter à dates plus ou moins fixes. Et peur du charisme de certaines personnalités. Sous l'Antiquité, la démocratie athénienne écartait parfois les plus brillants citoyens car leurs talents semblaient constituer une menace.

Ce fut le cas pour Thémistocle, pourtant habile stratège et qui mena la cité à la victoire de Salamine. Mais c'était justement ses intuitions, son talent et sa popularité qui lui valurent d'abord un regard méfiant, puis une hostilité sourde de la part des autres citoyens. Il fut ostracisé, chassé pendant dix ans d'Athènes, procédé tout à la fois brutal et habile pour se débarrasser de l'ingérable, de celui qui n'entre plus dans les cadres modestes de l'apparente égalité démocratique. Plus près de nous, Churchill et De Gaulle connurent cette brutalité des urnes qui leur sembla le comble de l'ingratitude. Mais quand l'État est faible, et en démocratie il l'est toujours, la peur ou la méfiance constituent le climat ordinaire. Ainsi avons-nous pu le constater une fois de plus à travers les récentes invitations à des apéritifs républicains.

On sait les réticences que tous les régimes manifestèrent depuis 1789 en France à l'encontre des réunions publiques. La fusillade du Champ-de-Mars le 17 juillet 1791 en est le triste baptême. Notre loi d'association ne date d'ailleurs que de 1901 et cela dans un pays qui claironne ses droits de l'homme à tout bout de champ. Voyez là le fruit de la peur de voir dégénérer une sympathique tablée en barricade de soulèvement ou une poignée de convives en groupuscule actif. Quel crédit apporter à un régime qui tremble de voir plus de dix hommes assemblés ? Aussitôt vous pensez bien-sûr à ces "apéros saucisson-pinard", angoisse des mairies et des préfectures actuelles. Vous souffrirez un instant peut-être au rappel, pourtant éclairant, du pathétique interdit lancé par le gouvernement de Louis-Philippe contre la pratique des banquets.

Le banquet était certes propice à tous les dérapages. Pas d'épouse autour de la table, peu d'eau minérale au-dessus. La conversation pouvait aller bon train et le débat politique était une joute verbale attendue. On était loin pourtant de l'esprit "saucisson-pinard": on y était entre soi, notables républicains de province ou grands bourgeois parisiens. On n'y invitait que des députés ou des avocats qui avaient certes la passion du changement mais le prix du repas n'était pas modique: en réclamant un demi Louis on écartait de la fête les classes populaires. Le premier banquet eut lieu à Paris, au Château-Rouge, le 9 juillet 1847. Plus de 1000 convives y prirent part. On parla beaucoup, on chanta la Marseillaise. Des toasts furent portés à l'opposition, à la presse, parfois à la république, parfois à la monarchie de Juillet mais jamais à la santé du Roi. Le banquet se voulait de gauche, héritier de 1789 voire d'un peu plus...En province, où la pratique du banquet essaima, on salua la mémoire de Robespierre. On compta des repas de 70000 convives à Marseille, à Bordeaux, à Strasbourg... Mais le 22 février 1848 le gouvernement interdit le banquet qui devait se tenir dans le 12e arrondissement de Paris. "Ils voulaient le banquet, ils n'en auront que les miettes" déclara avec fermeté Louis-Philippe. Le National de Armand Marrast cria au scandale...en quelques heures, même pas une insurrection, une simple manif eu raison du gouvernement, du Roi, de la dynastie! Tout fut balayé! Ce précédent éclaire un peu crument le malaise que suscite toujours dans l'État le moindre attroupement. On ne se méfie donc jamais assez, voilà la morale que les gouvernements en tirent. Et donc, on à pu le vérifier une nouvelle fois ces derniers jours à propos des "apéros saucisson-pinard" qualifiés de républicains.

Au premier abord, la formule est sympathique. Elle réveille en nous un reste d'épicurisme et de convivialité française. Ou plutôt de simplicité franchouillarde, gauloirdise sans façon, univers du gros rouge et de la nappe tâchée. Mais c'est juré, on ne sera pas trop regardant. C'est de bon cœur qu'il faut participer. A regarder tout de même de plus près, cette invitation est pourtant plus que complexe, ambigüe. Elle se déroule dans des quartiers comme la Goutte d'Or à Paris et notamment dans la rue Myrha. Il s'agit, mais personne n'est dupe, de reconquérir au moins symboliquement des espaces urbains laissés aux musulmans. Du coup la consommation du saucisson et du vin prend une autre saveur. Elle devient un acte militant.

L'idée n'est pas nouvelle. Déjà au début des années 2000 des soupes populaires au cochon avaient été organisé à Paris et à Strasbourg. Très vite, le Conseil d'État les avait interdit les jugeant "discriminatoires". D'autres invitations ont été lancées tout récemment, combattues le plus souvent par les autorités locales. L'apéro saucisson-pinard de juin dernier à la Goutte d'Or a lui même été interdit, l'action de Sylvie François, habitante du 13e arrondissement, ayant été dénoncée comme une provocation par Dominique Sopo de SOS-racisme. Fin de non recevoir également le 9 juillet dernier par le préfet du Nord, Jean-Michel Bérard, contre un autre "apéro" prévu sur la Grande Place de Lille. Enfin, dernière tentative d'élu, celle de Jacques Boutault, maire du 2e arrondissement, qui a tenté à son tour de combattre un repas saucisson-pinard organisé devant la Bourse et là en vain. L'apéro a bien eu lieu le 4 septembre dernier.

Le MRAP a quant à lui fait appel à Brice Hortefeux pour que cesse ces "apéros racistes". Caroline Monnot et Abel Mestre dans les colonnes du Monde ont réduit à 100 personnes les 700 Français qui se tenaient devant le palais Brogniart le 4 septembre dernier en les désignant avec une grande nuance professionnelle de "doriotistes" ou d'émules de Dieudonné, réduisant l'assistance à des identitaires ou des membres du GUD. Dans la foulée, un jeune élu de 21 ans, conseiller municipal UMP de Bry-Sur-Marne, Charles Aslangul, est poursuivi pour discrimination et haine raciale et doit comparaitre devant le Tribunal de Grande Instance de Créteil le mercredi 14 septembre. Son crime ? Avoir dénoncé l'offre exclusive de viande halal dans 21 Quick français dont il a prouvé qu'ils avaient été financés à 95 % par une filiale de la Caisse des dépôts et donc par l'argent public. Et le jeune élu de la république de rappeler la séparation des églises et de l'État. D'autres ont évoqué le scandale que provoqueraient des Quick qui ne serviraient que du poisson le vendredi. On imagine la bien-pensance en action!

Mais ce qui ressort de ces actions disparates c'est le caractère profondément hétérogène des organisateurs. Un mélange de notions, de principes, d'idées côtoient les meilleures volontés. On notera d'abord le revirement sociologique du banquet à l'apéro. Le premier était le fait de la gauche du 19e siècle quand le second est devenu surtout le travail d'une droite laïciste, se prétendant patriote, républicaine, gaulliste, ennemi des curés tout autant que des imams. On discutera le choix du 4 septembre dernier comme date anniversaire du dernier apéro républicain. Le 4 septembre étant le rappel d'une défaite française! On pourra critiquer l'insistance des organisateurs de ces apéros à se référer à De Gaulle et au CNR. On voit assez mal ce que cela vient faire en 2010. On s'étonnera de la présence de laïcards féministescomme Pierre Cassen ou Christine Tasin aux côtés de Fabrice Robert du Bloc Identitaire. L'ensemble apparait donc comme confus et laisse une image brouillée, facilement attaquable. En somme, de ces apéros républicains, il reste encore à boire et à manger. ■

Marc Savina

Édité par PRIEP S.A. au capital de 59 880 euros – 10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – Imprimerie RPN – 93150 Le Blanc-Mesnil
Numéro de commission paritaire 0410I86761 – Directeur de la publication : M.-G. Pujo